

Mélanges en l'honneur de Patrick Hoffsummer

Cerner le passé

Edition

Comité éditorial:

Sarah Cremer, sarah.cremer@kikirpa.be
Pascale Fraiture, pascale.fraiture@kikirpa.be
Christophe Maggi, christophe.maggi@kikirpa.be
David Strivay, dstrivay@uliege.be
Muriel Van Ruymbeke, mvanruymbeke@uliege.be
Line Van Wersch, line.vanwersch@uliege.be
Armelle Weitz, armelle.weitz@kikirpa.be

Contact pour la vente :

Emmanuel Delye, emmanuel.delye@uliege.be

Photographie et dessin de couverture : relevé de la façade de la Maison Lorcé et carotte prélevée dans la charpente de l'église des Saints-Hermès-et-Alexandre à Theux (Dessin - infographie et photographie Emmanuel Delye).

Photographie de la quatrième de couverture : Patrick Hoffsummer (par Anne Hoffsummer).

Le comité éditorial tient à remercier l'ensemble des auteurs ainsi que les relecteurs des différentes contributions. Il remercie aussi L'UR AAP et l'Université de Liège pour les financements reçus.

Les articles et leurs contenus restent sous la seule responsabilité des auteurs.

Université de Liège - Atelier des Presses Chemin des Amphithéâtres - Bât B7a 4000 Liège (Belgique)

© 2021

Atelier des Presses

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés pour tous pays

Maquette de couverture et mise en page : Thierry Mozdziej

D/2021/13.315/9

ISBN : 978-2-930772-32-5 EAN : 9782930772325 Imprimé en Belgique Éditeurs : Line Van Wersch, Sarah Cremer, Pascale Fraiture, Christophe Maggi, David Strivay, Muriel Van Ruymbeke, Armelle Weitz

Cerner le passé

Mélanges en l'honneur de Patrick Hoffsummer

C'est un récit... rocambolesque. Le récit d'un voyage dans l'imaginaire c'est-à-dire qui ne répond pas aux lois du réel. Pas d'horaire.... ni d'avance, ni de retard! On part quand on veut. On ne revient pas à heure dite. Personne ne vous attend au pied de la grande horloge. Aucun décalage horaire. Aucun train ne vous siffle. L'esprit suit son chemin, vagabonde... sans carte, ni boussole, ce qui n'empêche (n'exclut) ni les sentiments, ni les drames... ni... d'en rire si l'envie vous en prend

R. Devos, Les 40es délirants, 1re publication LGF, le cherche midi, 2002, Edition 06-décembre 2016, p.10.





Avant-propos

La naissance d'une vocation Hoffsummer-Bosson Anne	15
Chapitre 1. Des hauts et des bois	
Lattice trusses in the earliest European roofs	25
Une charpente pour quoi faire ? Entre bois de charpente et matériaux de couverture Aumard Sylvain, Didier Frederic	37
Constructions en bois à Gand (Gent, Flandre orientale, Belgique) Laleman Marie-Christine	45
Les origines des tours de croisée ; l'exemple de la Bourgogne, entre charpente et voûtement	57
LE COYAU, contribution enghiennoise Vanden Eynde Jean-Louis	75
Chapitre 2. Un sujet qui date	
Raccourcis de dendrochronologie, dendroclimatologie et dendroprovenanceLambert Georges-Noël (Joël)	93
Dendrochronological dating of stone walls: Studies on Mont Sainte-Odile (F-Alsace) and early medieval stone architecture	105
Quelques enseignements dendrochronologiques sur les charpentes et plafonds peints médiévaux de la région méditerranéenne française	121
L'apport de la dendrochronologie dans la gestion du patrimoine bâti et archéologique de la région de Bruxelles-Capitale. Modrie Sylvianne, Degraeve Ann, Demeter Stéphane	133
Chantrans : de la maison natale au village-clairière du premier plateau comtois. Dendroarchéologie rurale au rendez-vous de l'histoire locale	147
Datation dendrochronologique d'un Grenier-Raccard datant du 17e siècle, appelé « La Cave à Grand-Papa », ainsi que de deux pièces de mobilier, un coffre à sel et un Brenno, Grimentz (Anniviers), Val d'Anniviers, Valais, Suisse Gassmann Patrick	161
La Chapelle Saint-Romain (Puy-Saint-Vincent, Hautes-Alpes-05, France) : une pièce apportée par la dendrochronologie à la connaissance du patrimoine bâti traditionnel du Moyen Âge dans les Alpes françaises du Sud Edouard Jean-Louis	173
Quarante ans de dendrochronologie en Belgique : nous sommes tombés dans le panneau ! Le cas des lambris de l'église Saints-Martin-et-Mutien-Marie de Mellet Fraiture Pascale, Michaux Lucien	187

Chapitre 3. De briques et de broc

La charpente de la cathédrale de Troyes d'hier à aujourd'hui : quelles évidences des renforts métalliques d'après les comptabilités de la fabriqueL'Héritier Maxime, Dillmann Philippe	205
« Bois flache » : détermination des structures anatomiques conservées sur les bois anciens mis en œuvre en bâti autour de la question de la précision de la datation dendrochronologique - travail exploratoire	219
Le « marbre noir de Theux », mythe et réalité	229
Le silence est d'or	241
Une toiture du Haut Moyen-Âge. Premiers résultats de l'étude des matériaux et réflexion sur la couverture de l'église de Germigny-des-Prés	273
Chapitre 4. De fond en comble	
Note sur l'église Saint-Hilaire à Temploux et sur la charpente romane de la nef centrale	291
L'église Notre-Dame à Diest : Joyau de l'architecture gothique dans le duché de Brabant Nuytten Dieter	301
L'église Notre-Dame de Mousty – Etude archéologique et dendrochronologique de ses structures médiévales en bois (11e – 16e siècles)	311
La maison Lambrette, une des premières manufactures verviétoises ?	343
Freissinières, un temple converti en église à la fin du 17e siècle ?	355
La fortification de Pont-de-Bonne (Modave, Belgique) à l'époque ottonienne : une possession des comtes de Huy ?	371
Chapitre 5. Au feu!	
L'incendie « criminel » du château médiéval de Hour sur la Lesse. A propos d'une pièce à conviction du 14e siècle	389
Église en flammes ! Traces de taille, traces d'incendie et dendrochronologie. Le cas de l'ancienne collégiale/cathédrale Saint-Rombaut à Mechelen/Malines (BE) Cremer Sarah, Doperé Frans	403
La réparation du poinçon de la tour de l'église de Theux (1713)	417

Sinistres totaux ? Retour sur quelques récits d'incendies en terres liégeoises et en pays mosan (11e-12e s.)
Chapitre 6. Récits rocambolesques
« Au nom des écrits, du fer et du bâti » : le fer de charpente aux yeux de ses contemporains
Le bois, ses acteurs et ses mises en œuvre dans les Pays-Bas méridionaux. Les enseignements du manuscrit de Nicolas de Brouoechoven (1683-1714)
Des lapins en pays mosan au milieu du 12e siècle ? À propos d'une lettre de Wibald de Stavelot
Sur le patrimoine monumental du prince-évêque de Liège Henri II de Leez (1145-1164)
Chapitre 7. Bon Voyage!
À l'échelle d'une passion. Modélisme ferroviaire et musées
La préhistoire des trams verviétois : Emile Bède (1828-1914) et le prototype de tram-car « Houget & Teston » (1875-1877)
René Desclée et le patrimoine photographique ferroviaire
Bibliothèque, livres et chemins de fer. Le voyage en train aux 19e siècle à travers les collections des bibliothèques de l'Université de Liège
L'âme médiévale prolonge celle des temps préhistoriques

Le silence est d'or

Van Ruymbeke Muriel

Université de Liège, UR SPHERES, Quartier Agora, bâtiment B5a, bureau 2/7, Allée du 6 Août, 19 – 4000 Liège. mvanruymbeke@Uliege.be

Hommes et choses ont partie liée. Que d'endroits portent la trace de leur pacte déjà ancien, mais souvent dénoncé. Il suffit, pour le voir, de dévisager toute une région, d'en scruter la topographie, d'en écouter les légendes¹. » Ainsi débute l'article que René Noël consacra en 1991 à la fondation des monastères de Cugnon et Stavelot-Malmedy en Ardenne. Scruter la topographie et écouter les légendes, voici précisément le programme proposé dans ces quelques pages où, comme dans un Blake et Mortimer², j'invite le lecteur à se lancer à la recherche d'un secret oublié.

Commençons par la légende : un trésor serait caché dans le puits du château de Franchimont et protégé par un Vert-Bouc. Franchimont n'est pas la seule ruine médiévale ardennaise flanquée d'un trésor protégé par un capriné : une « gatte » d'or sévit notamment à Logne et une autre à La Roche. Il semblerait même que le concept du trésor associé à un bouc ou une chèvre soit un thème légendaire courant dans la région³. D'autres contes évoquent plus simplement une présence d'or miraculeuse, comme pour la pierre Noufy à Lierneux par exemple, sous laquelle un anneau d'or connaîtrait une constante expansion.

Se pourrait-il qu'un trésor fût caché dans le champ (de recherche) de Patrick Hoffsummer ?

1. Une découverte ··· qui n'en est pas une

Gardons les pieds sur terre et plantons le décor : Située au nord – ouest de l'Ardenne la colline de Franchimont, qui domine la confluence de la Hoëgne et du Wayai au sud ainsi que celle de la Hoëgne et du Ruisseau du Pré l'Évêque au nord, gît au cœur d'un secteur géologiquement curieux. Il s'agit de la fenêtre de Theux, un massif où la conjugaison de plusieurs phénomènes tectoniques a provoqué un effacement des couches supérieures qui ouvrit une fenêtre (d'où son nom) vers les couches géologiques sous-jacentes (qui sont, paradoxalement, plus récentes⁴). De manière générale, le socle ardennais est constitué de roches primaires où affleurent essentiellement des terrains dévoniens anciens, à l'exception de quatre zones où émergent des couches cambriennes, plus anciennes encore que les terrains dévoniens. Il s'agit des massifs de Stavelot, de Serpont, de Rocroi et de Givonne⁵. La fenêtre de Theux est précisément incrustée dans l'un d'entre eux, le massif

¹ Noël 1991, p. 563

² JACOBS 1954; JACOBS 1955; JACOBS 1974

³ SARTHOY 1903, p. 158

⁴ Geukens 1986; Geukens 2007; Geukens 2008

⁵ BOULVAIN ET VANDENBERGHE 2018, p. 10-18

de Stavelot. Ces massifs cambriens ont de multiples caractéristiques géologiques dont celle de présenter, à certaines de leurs lisières, des strates aurifères⁶.

En Belgique, les occurrences d'or, relativement rares⁷, témoignent de deux origines : l'or en place, dit aussi filonnaire ou en roche, découvert dans des carrières ou des mines et l'or alluvionnaire, accumulé dans des placers constitués grâce à l'action des ruisseaux⁸ (fig. 1). L'or en place est particulièrement exceptionnel en Belgique : les quelques endroits formellement identifiés à ce jour sont tous localisés dans les trois communes suivantes : Vielsalm, Bastogne et Gouvy⁹. Des traces d'or en roche ont également été décelées à Quenast et Aywaille¹⁰, à Stavelot¹¹ ainsi que dans un échantillon prélevé en Fagne en 1927¹². Il faut ajouter à cela tous les ruisseaux dans l'eau ou les alluvions desquels on trouve de l'or. Ces cours d'eau, tous ardennais, s'écoulent dans ou au voisinage des massifs cambriens cités ci-dessus¹³ ou à proximité de failles¹⁴. On y recueille des paillettes et des petits grains d'un or d'une grande pureté¹⁵.

En 1948, un bilan de la présence d'or dans le Paléozoïque en Belgique¹⁶, a mis en évidence l'existence de filons argentifères important, notamment dans la vallée de la Salm. De l'argent a par ailleurs été découvert en grande quantité, associé à de l'or en plus petite quantité, dans la vallée du Ninglinspo à Remouchamps¹⁷.

Pour le territoire couvert actuellement par la Belgique, la première découverte d'or n'est pas à mettre au crédit d'un géologue ou d'un géomorphologue mais bien à celui d'un maître de mine¹8. En 1875, Julius Jung prospectait dans la région de Montenau (un village situé aujourd'hui dans la Communauté germanophone) à la recherche de minerai de fer et de plomb quand il eut l'attention attirée par les très nombreux tertres qu'il y vit. Convaincu qu'il s'agissait de tertres d'orpaillages, il soumit cette hypothèse à un spécialiste allemand qui le démentit de manière catégorique. Ces tertres avaient par ailleurs déjà suscité la curiosité de savants qui avaient proposé plusieurs interprétations pour expliquer leur omniprésence sur les hauts cours de l'Amblève¹¹, de la Warchenne et de leurs affluents. Ces interprétations évoquaient une ligne de défenses romaines ou des tumuli funéraires²⁰. En 1880, le Docteur Quirin Esser effectua des fouilles dans quelques tertres²¹. Ayant mis en évidence des traces d'or, il confirma l'intuition de Julius Jung. Bien plus, sur base des modèles des fers à cheval exhumés²², Quirin Esser proposa, entre autres hypothèses, de dater ces tertres de l'époque celtique. La découverte d'or belge était donc en fait une redécouverte. Elle n'était pas belge non plus puisque depuis 1815 et jusqu'en 1919 les cantons d'Eupen, Malmedy et Saint-Vith étaient prussiens.

⁶ Lefevre et Hatert 2003

⁷ Wery 1948

⁸ Sur les différentes hypothèses relatives à l'origine de cet or, voir notamment Bruni et Hatert 2017 p. 153

⁹ LEFEVRE ET HATERT 2003, p. 194; DETAILLE ET VAN EERDENBRUGH 2014, p. 62-110; GOEMAERE, DEMARQUE, DREESEN ET AL. 2016, p. 225.

¹⁰ DETAILLE ET VAN EERDENBRUGH 2014, p. 66, 92-94

¹¹ Moressée 1920

¹² L'endroit du gisement n'est pas clair : J. Anten (1927, p. 280) parle des sources de la Hoëgne à la Baraque Michel (Jalhay) tandis que Lefeure et Hatert (2003, p. 194) le situent à Bevercé (Malmedy)

¹³ DE RAUW 1912; DE RAUW 1919; GILLET 1969; GILLET 1973; GILLET 1976; HANSSEN ET VIAENE 1979; GODFROID 1980; DETAILLE ET VAN EERDENBRUGH 2014; BRUNI ET HATERT 2017; BAUDOUX 2018

¹⁴ BAUDOUX 2018, p. 11

¹⁵ Detaille et Van Eerdenbrugh 2014, p. 79-80

¹⁶ Wery 1948

¹⁷ GODFROID 1980, p. 13

¹⁸ DE RAUW 1912, p. 105; GILLET 1976, p. 17-20; DETAILLE ET VAN EERDENBRUGH 2014, p. 18-33; BRUNI ET HATERT 2017, p. 119

¹⁹ Dans cet article, et pour les différencier, la rivière sera présentée avec son nom en Français, et le village avec son nom en Allemand (Amel)

 $^{20\,}$ Bormann 1842, p. 123 ; Hecking 1875

²¹ Esser 1880

²² Ibid., p. 596

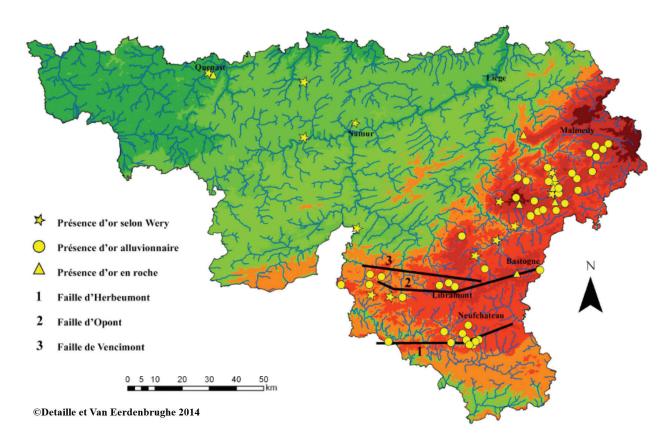


Figure 1: la présence d'or en Wallonie. Tiré de DETAILLE et VAN ERDENBRUGH 2014, p. 73 ©Detaille et Van Eerdenbrughe 2014.

Alors même que les premières exploitations aurifères prenaient place dans la région de Montenau et Faymonville²³, les géologues se saisirent de l'affaire et partirent à leur tour en quête du précieux métal. Gustave Dewalque²⁴ et Max Lohest²⁵, se montrèrent tout d'abord dubitatifs quant à la présence d'or dans la partie belge du massif de Stavelot. Ce n'est que peu avant la Première Guerre mondiale que les analyses scientifiques donnèrent des résultats positifs²⁶. Dès ces premières validations, une observation s'imposa comme une constante qui reviendrait dans les explorations ultérieures : «Deux fouilles faites à quelques mètres de distance peuvent donner, l'une, l'absence complète d'or, l'autre une quantité déjà reconnaissable à la bâtée²⁷. »

Il fallut attendre la fin du conflit, et le rattachement des cantons dits de l'Est à la Belgique pour que les recherches universitaires prennent davantage d'ampleur. Les découvertes, parfois spectaculaires²⁸, se succédèrent. La recherche se poursuit encore de nos jours et peut être divisée en deux aspects complémentaires : la recherche géologique, qui tend à localiser et expliquer la présence d'or dans le substrat géologique ardennais²⁹, et la recherche géomorphologique qui vise à localiser les traces d'orpaillages ou d'activités minières et qui cherche

²³ Une petite ruée vers l'or eut lieu entre 1895 et 1914, dans cette zone alors encore prussienne. Les concessions s'étendaient même jusqu'à Kornelimünster, près d'Aix-la-Chapelle d'après GILLET 1976, p. 26. Leur très faible rentabilité (compte tenu des critères industriels de l'époque) conduisit à leur extinction. D'après DETAILLE ET VAN EERDENBRUGH 2014, p. 19 à 27, il n'y eu pas autant de travaux que ce que la presse de l'époque donnait à penser. Ceci explique la faiblesse des récoltes en dépit du nombre de concessions accordées.

²⁴ DEWALQUE 1896

²⁵ LOHEST 1896

²⁶ Breuer 1911; De Rauw 1912

²⁷ DE RAUW 1912, p. B-111

²⁸ En 1920, un ingénieur a soumis à un traitement chimique un échantillon de roche prélevé à Challes, un petit hameau situé juste en amont de Stavelot. Il en y découvrit une concentration d'or de 12gr/tonne, ce qui est exceptionnel (Moressée 1920). Ceci étant dit, l'extrapolation donnant cette concentration se base sur une récolte obtenue à partir de quelques kilos de roche seulement.

²⁹ HANSSEN ET VIAENE 1979; LEFEVRE ET HATERT 2003; GOEMAERE, DEMARQUE, DREESEN ET AL. 2016; BRUNI ET HATERT 2017.

à mesurer leur impact sur l'environnement d'une part et leur altération causée par divers phénomènes d'autre part³⁰.

Chose curieuse, aucune véritable investigation archéologique n'a jamais été entreprise afin d'appréhender dans son ensemble la question des tertres, mines, chenaux et autres tranchées pouvant être associés à la recherche d'or en Ardenne³¹. Le sujet a par contre intéressé, et de manière fort heureuse, des individus passionnés qui ont consacré une grande partie de leur temps libre à rassembler un maximum de données et à les publier³².

2. Localisations et catégorisations

Tous ces travaux ont montré que l'on peut répartir les traces d'exploitation anciennes en deux catégories : celles entreprises aux bords des rivières et qui se signalent par des tertres d'orpaillage, des paléo-chenaux et des excavations faites dans zones alluviales, et celles entreprises en creusant directement le rocher. Ces dernières sont les plus rares : seules deux mines sont connues à ce jour : le trou des Massotais à Vielsalm et le Heid de la mine d'or sur le Chefna à Aywaille³³. Bien que la toponymie et même la topographie³⁴ puissent donner à penser que d'autres excavations anciennes sont également des traces de mines d'or, un examen approfondi a révélé qu'il s'agissait plus probablement de carrières (d'arkose ou de pierres à faux) voire de minières (de manganèse par exemple)³⁵.

Les activités d'orpaillage entreprises près des rivières sont de loin les plus nombreuses : plus de 10 000 tertres auraient été visibles au début du 20° siècle³⁶. Depuis lors, l'interprétation de certains monticules comme tertres d'orpaillage a été remise en question³⁷, et malheureusement beaucoup d'autres ont disparu à la suite de plus de cent ans de travaux agricoles ou forestiers, d'aménagements de toutes sortes et même de ré-exploitations (pour l'or ou pour le gravier)³⁸. D'un autre côté l'émergence des nouvelles technologies de relevé et d'observation des données terrestres a permis d'identifier de nouveaux sites³⁹. De nos jours, plus de 3 200 tertres⁴⁰ sont encore visibles en Ardenne.

D'après les inventaires successifs visant à les recenser, les ruisseaux aurifères jalonnés de tertres d'orpaillage se concentrent autour du massif de Stavelot, (essentiellement le long des cours de l'Amblève, de la Warchenne, de la Salm et de leurs affluents), mais également à proximité du massif de Serpont (la Lomme et certains affluents), ainsi que quelques ruisseaux proches des massifs de Rocroi et de Givonne. Une autre concentration, appelée « groupe de Suxy », semble être liée à la proximité de la faille de Herbeumont⁴¹. C'est cette faille qui expliquerait les récentes occurrences d'or dans les communes de Florenville et Herbeumont⁴².

Les recherches géomorphologiques ont mis en évidence la diversité des techniques d'orpaillage, leur sophistication et même leur ampleur. Elles montrent que certaines rivières ont vu leur vallée profondément perturbée ou modifiée⁴³ par de longues excavations en tranchées ou par des chenaux de dérivation.

À partir des données collationnées dans la bibliographie, j'ai dressé une carte (fig. 2) visualisant les observations de traces d'exploitations anciennes de l'or. Cette carte se base sur les travaux de Jean-Claude Gillet, Jean Detaille et Bruno Van Eerdenbrugh, et Amaury Baudoux. Elle inclut également les observations minutieuses effectuées par Jean Godfroi et reprises par les chercheurs ultérieurs. D'autres mentions ou observations, plus

 $^{30\,}$ Godfroid 1980 ; Wavreille 1987 ; Baudoux $2018\,$

³¹ Il y a une exception notable à signaler : l'exploration et la datation des boiseries la mine des Massotais (CAUUET 2005, p. 257)

³² GILLET 1969; GILLET 1973; GILLET 1976; GRAILET 2001; DETAILLE ET VAN EERDENBRUGH 2014

³³ Detaille et Van Eerdenbrugh 2014, p. 92-102

³⁴ CAUUET 2005, p. 256

 $^{35\,}$ Detaille et Van Eerdenbrugh $2014,\,p.\,37\text{-}44$

 $^{36\} Gillet\ 1969,\ p.\ 124\ ;\ Gillet\ 1976,\ p.\ 57\text{-}58$

³⁷ Remy 1979, p. 103-104

³⁸ GODFROID 1980, p. 134

³⁹ BAUDOUX 2018, p. 28

⁴⁰ Ibid., p. 50

⁴¹ Detaille et Van Eerdenbrugh 2014, p. 73 ; Baudoux 2018, p. 46

⁴² Van Eerdenbrugh 2015 ; Baudoux 2018, p. 48

⁴³ Godfroid 1980; Baudoux 2018, p. 54-121

difficiles à localiser, n'ont pas été cartographiées. C'est le cas notamment des tertres vus par Julius Jung à Stavelot⁴⁴ ou de l'or natif trouvé en 1927 à la Baraque Michel, à Malmedy⁴⁵.

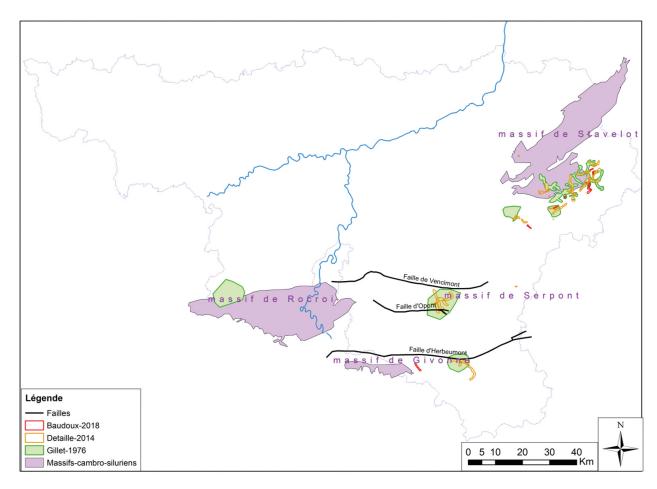


Figure 2 : Ardenne, visualisation des zones où apparaissent des traces anciennes d'exploitation de l'or ©Van Ruymbeke 2021.

Deux études récentes ont proposé diverses évaluations de la masse de l'or anciennement récolté : en se basant sur la volumétrie des monticules encore observables combinée à une concentration éventuelle de 0.15 gramme⁴⁶ par tonne, A. Baudoux a calculé que le gain a, au minimum, atteint 274 kg⁴⁷. À cela il faut ajouter tout ce qui a été extrait des tertres disparus (et l'on sait qu'ils représentent peut-être le double des tertres subsistant) ainsi que l'or extrait de la mine du Massotais estimé par J. Detaille et B. Van Eerdenbrugh à 750 kg environ⁴⁸. Ce que ces évaluations de productions⁴⁹ démontrent aussi, c'est que le massif de Stavelot est de loin non seulement la plus vaste, mais aussi la plus productive des zones aurifères ardennaises. Par conséquent, il m'a semblé intéressant d'approfondir quelque peu la question de l'exploitation de l'or dans cette région.

⁴⁴ BASTIN 1911, p. 642

⁴⁵ Anten 1927, p. 280 ; Lefevre et Hatert 2003, p. 194

⁴⁶ BAUDOUX 2018, p. 50

⁴⁷ Il s'agit d'une estimation de concentration très basse. À titre de comparaison, J. Detaille et B. Van Eerdenbrugh (Detaille et Van Eerdenbrugh 2014, p. 84-86) envisagent trois concentrations : celle-ci 0.15 g/t, une deuxième d'1 g/t et une troisième de 5 g/t soit 50 fois plus que celle retenue par A. Baudoux. J.-C. Gillet (GILLET 1969, p. 148) rapporte des concentrations obtenues allant de 0.05 g/t à 12 g/t, celles de J. Jung se situant dans une fourchette variant de 0,25 g/t à 0,75 g/t.

⁴⁸ *Ibid*.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 85; BAUDOUX 2018, p. 50

3. Datations

Nous l'avons vu, les premières datations⁵⁰ ainsi que les premières interprétations de la fonction des tertres d'orpaillage des érudits du 19e siècle étaient avant tout des suppositions. Quirin Esser est le premier chercheur à avoir creusé le sujet (au sens propre). Sur base de ses observations, il proposa, parmi d'autres hypothèses, de dater les tertres d'orpaillage de l'époque celte. Il fut suivi dans son hypothèse celte par l'Abbé Joseph Bastin⁵¹. Depuis lors, la plupart des publications relatives aux activités de recherche d'or en Belgique convergent sur ceci : l'Ardenne aurait connu deux grandes vagues d'orpaillage : le second Âge du Fer (avec peut-être une prolongation au Bas-Empire dans la mine du Massotais) et, dans une bien moindre mesure, les années 1895-1914

Passons en revue les arguments sur lesquels se fondent la datation laténienne de ces tertres et travaux prémodernes et commençons par le premier point soulevé par Q. Esser (et repris par J.-C. Gillet⁵²) qui est la taille de fers à cheval qu'il a retrouvés en plusieurs exemplaires dans ses fouilles. Il décrit des pièces larges et hautes de 10 cm, percées de trois étampures sur chaque branche. Constatant que ces fers étaient beaucoup plus petits que ceux des chevaux de son siècle, Q. Esser émit l'hypothèse qu'ils devaient protéger les pieds de chevaux de l'époque celtique. Nous savons à présent que la chose est possible, puisque Jean-Paul Guillaumet a récemment mis en évidence le fait que les Celtes ferraient leurs chevaux non pas de manière usuelle mais dans un but précis, par exemple celui de leur éviter de glisser dans les terrains humides⁵³. Ceci étant dit, les petits fers découverts en 1880 pourraient également être romains ou alto-médiévaux, voire être des fers à mule.

Le deuxième argument invoqué en faveur de la datation laténienne est l'absence de mentions historiques plus récentes faisant référence à la présence d'or en Ardenne⁵⁴. Nulle allusion dans le fisc ou le cadastre impérial romain, rien non plus chez ses héritiers mérovingien et carolingien, rien (ou presque) dans les archives de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, ni dans celles de la seigneurie de Saint-Vith ou du comté de Salm. De fugaces mentions furent signalées aux 18e et 19e siècles, mais elles ne concernent que des trouvailles isolées, très rares et dans certains cas sujettes à caution⁵⁵. À cet argument, on peut opposer ceci : les sources romaines ne mentionnent pas non plus d'extraction du plomb ou de zinc dans nos régions, et pourtant de récents articles ont démontré que cette extraction existait bel et bien⁵⁶. Ne pourrait-il en être de même pour l'or ⁵⁷? La même observation est valable pour ce qui concerne les époques médiévales, je vais y revenir.

À la fin des années 1970, deux échantillons d'éléments organiques furent prélevés dans des tourbières surmontées d'un tertre d'orpaillage. Les échantillons furent datés par 14 C. Le premier échantillon provenait de la réserve naturelle des anciennes Troufferies à Libin (massif de Serpont) et le deuxième des berges du Rolayî, un ruisseau qui court sur le plateau des Tailles et sépare les communes de Vielsalm et d'Houffalize (massif de Stavelot). Les résultats de ces datations effectuées par le laboratoire Laboratoire du Carbone 14 de Louvain-la-Neuve ont été rendus publics 58 : la date calibrée de l'échantillon LV – 973 provenant de Libin fut présentée à l'époque comme 20 BC \pm 55 ans. Celle de l'échantillon du plateau des Tailles (échantillon LV – 1107) correspondait à 320 BC \pm 40 ans.

La première de ces datations fut une nouvelle fois citée dans un article de 1986^{59} . La date non calibrée obtenue par l'analyse y est renseignée et donne : $1970~BP \pm 55$. Dans une publication rétrospective⁶⁰, on retrouve cette date, ainsi que la date brute ($2270~BP \pm 40$) du second échantillon. Soumises au logiciel OxCal

⁵⁰ BORMANN 1842; HECKING 1875

⁵¹ Esser 1880; Bastin 1911

⁵² Esser 1880, p. 596; Gillet 1969, p. 130

⁵³ GUILLAUMET 2016

⁵⁴ GILLET 1976, p. 34-35

⁵⁵ BASTIN 1911, p. 644-645; GILLET 1969, p. 125-130

⁵⁶ RENSON, FAGEL, MATTIELLI *et al.* 2008 ; Raepsaet-Charlier 2011 ; Raepsaet-Charlier, Hanel, Borgers *et al.* 2013 ; Raepsaet, Demaiffe et Raepsaet-Charlier 2015

⁵⁷ Pour ce qui concerne le relevé des zones aurifères exploitées sous l'antiquité, voir Cauuet 1999, Cauuet 2005, Cauuet et al. 2018 et Baron et al. 2019.

⁵⁸ DUMONT 1979; DUMONT 1980

⁵⁹ DAUCHOT-DEHON, STRYDONCK, HEYLEN ET AL. 1986, p. 294

⁶⁰ GILOT 1997, p. 73 et 75

4.4⁶¹ utilisant la courbe IntCal 20⁶², ces mesures donnent aujourd'hui le pourcentage de probabilité suivant : pour le premier échantillon : entre 94 calBC et 211 calAD à 95,4%⁶³. Pour le second échantillon : entre 401 calBC et 203 calBC à 95,4%⁶⁴. Malheureusement, il faut regretter que nous ne disposions d'aucune coupe stratigraphique permettant de préciser les positions respectives des tourbières, des tertres et des zones de prélèvements. On ignore de même la composition exacte des échantillons.

Une autre datation ¹⁴C a été effectuée au début des années 2000 à partir d'un artefact prélevé dans le site du Trou des Massotais, près de Vielsalm. Il s'agit, dans l'état actuel de nos connaissances, d'une galerie de mine d'or dont le plafond s'est effondré, en scellant l'accès. La plupart du temps, le site est noyé sous la mare qui a pris place dans la concavité que l'effondrement a produit en surface. À de rares moments (sécheresse extrême ou pompage), le fond de la concavité est visible. C'est à l'occasion d'un pompage qu'une exploration de la galerie a été entreprise. Elle a permis de révéler des étaiements de hêtres, dont certains fragments ont été prélevés pour analyse et confiés à Béatrice Cauuet. Cette dernière a publié⁶⁵ en 2005 les résultats de ses recherches.

La date d'abatage du fragment de hêtre prélevé est 1680 BP ± 45 ce qui donne, selon le même procédé OaxCal – IntCal20⁶⁶ qu'exposé ci-dessus : à 95,4% de probabilité : 249 à 535 calAD⁶⁷. La date obtenue caractérise l'abattage de l'arbre, mais évidemment, rien ne dit que l'arbre a été utilisé aussitôt abattu. Une pelle⁶⁸ en hêtre a également été prélevée lors de ce chantier. Elle est actuellement conservée au Centre de Conservation et d'Etude de biens archéologiques wallons à Saint-Servais et fait l'objet d'une étude pour publication par Christelle Draily, archéologue à l'AWAP. D'après Jean Detaille et Bruno Van Eerdenbrughe⁶⁹, la pelle était située à l'extérieur de la galerie, posée contre les éboulis d'effondrement. Par conséquent, son dépôt est vraisemblablement postérieur à l'effondrement. Ce résultat obtenu dans la mine du Massotais démontre que le site a été fréquenté et entretenu durant le Bas-Empire romain, voire même un peu plus tard.

À l'heure actuelle, ces trois datations ¹⁴C sont les seules datations absolues disponibles. À cela, il faut ajouter quelques datations relatives. La plus ancienne d'entre elles fut proposée par Jean-Claude Gillet⁷⁰, selon qui la villa romaine de Montenau serait bâtie sur des tertres d'orpaillages aplanis. Ces derniers seraient donc antérieurs et, selon Jean-Claude Gillet toujours, celtes. Cet argument « stratigraphique » n'est pas recevable. D'abord parce que les éventuels substrats de la villa romaine pourraient ne lui être antérieurs que de quelques mois, ensuite parce qu'en relisant la seule publication⁷¹ relative à ces fouilles, je n'ai pas trouvé d'allusion à des tertres aplanis sous-jacents. Par contre, l'auteur du rapport, un architecte, décrit et même dessine sur le plan illustrant son texte la présence d'un paléo-chenal sur la berge duquel vient s'appuyer la fondation d'une annexe prolongeant le bâtiment principal⁷². Peut-être est-ce cette superposition-là que mentionne Jean-Claude Gillet ?

Une autre datation relative a récemment été apportée par Amaury Baudoux⁷³: étudiant la vallée de la Rougerie, près de Salm-Château, il a mis en évidence plusieurs aménagements hydrauliques tels que des chenaux et un même bassin de décantation liés à l'orpaillage. Le bassin était construit comme une fosse longue de 16 m sur 9 m de large et profonde de 4 m. Amaury Baudoux a observé la séquence stratigraphique suivante : le sol de la fosse est recouvert de limons graveleux, probablement mis en place lors du creusement. Cette strate est

⁶¹ RAMSEY 2009

⁶² REIMER, AUSTIN, BARD ET AL. 2020.

 $^{63\,}$ Avec une probabilité de 93,8% pour l'intervalle entre $55\,$ calBC et $211\,$ calAD, et à 1,7% de probabilité dans l'intervalle $94\,$ à $76\,$ calBC

⁶⁴ Avec une probabilité de 38,2% pour l'intervalle entre 401 calBC et 346 calBC, et à 57,3% de probabilité dans l'intervalle 317 à 203 calBC

⁶⁵ CAUUET 2005, p. 257

⁶⁶ B. Cauuet a utilisé la courbe IntCal98, la plus récente au moment de son étude, ce qui explique les légères divergences entre sa publication de 2005 et les données exposées ici.

⁶⁷ Avec la décomposition de probabilités suivante : 16,7% entre 249 et 297 calAD, 69% entre 308 et 440 calAD, 3,5% entre 453 et 479 calAD et 6,2% entre 495 et 535 calAD. La mesure a été effectuée par le laboratoire Archeolabs. Publié dans Caulet 2005, p. 257, l'auteur n'a pas renseigné la référence exacte de l'échantillon.

⁶⁸ Une autre pelle et une échelle ont été découvertes lors de l'examen d'un tertre par De Rauw. Elles sont tombées en poussière sitôt mises au jour (De Rauw 1919 p. 172)

⁶⁹ Detaille et Van Eerdenbrugh 2014, p. 98

⁷⁰ GILLET 1976, p. 35

⁷¹ Poncin 1925

⁷² Ibid., p. 102

⁷³ BAUDOUX 2018, p. 68, 91-95

recouverte d'une épaisse couche sédimentaire mêlant limon et argile, caractérisant la phase d'activité de la fosse comme bassin de décantation. Au-dessus de cette couche, on observe un niveau organique semblant signaler un abandon des activités d'orpaillage et une colonisation de la fosse par de la végétation. Cette couche est recouverte d'un autre dépôt de limon, signalant peut-être un défrichage massif pour alimenter les activités métallurgiques de la fin de Moyen Âge, limon à la base duquel se retrouvent des charbons de bois. L'un d'entre eux 74 a été daté par 14 C et donne une date brute de 300 ± 30 BP, ce qui signifie en dates calibrées IntCal20 une probabilité à 95,4% de 1495 à 1656 calAD 75 .

Ce qui est particulièrement intéressant dans l'étude d'Amaury.Baudoux, c'est qu'il explique que l'épaisseur de la couche de sédimentation organique séparant le niveau de décantation de celui chargé de charbons de bois (5 cm environ) lui semble incompatible avec un orpaillage remontant au deuxième âge du fer. L'auteur de l'étude penche pour une activité plus récente qui, compte tenu de la datation du charbon de bois, est forcément antérieure à la fin du Moyen Âge.

4. Le deuxième âge du fer

Chez la plupart des auteurs, l'argument principal destiné à asseoir la corrélation entre les Celtes ardennais et l'orpaillage est celui de la proximité géographique (fig. 3). Il est exact que l'Ardenne est caractérisée par la présence de tombelles celtiques, dont les plus anciennes ont peut-être même été implantées dès la fin du 7^e siècle avant notre ère. Près de 600 monticules funéraires sont éparpillées dans une bande allongée orientée nord-est – sud-ouest, qui s'étend depuis le nord du Grand-Duché de Luxembourg et se poursuit jusqu'aux environs de Bertrix. Les tombelles appartiennent à deux groupes distincts tant culturellement que géographiquement et l'on parle traditionnellement du groupe septentrional et du groupe méridional, même si la frontière entre les deux s'estompe au fur et à mesure des nouvelles recherches⁷⁶. Remarquons ce phénomène peu commun : dans la zone septentrionale, le rite des tombes sous tertres se serait prolongé jusqu'à l'époque mérovingienne⁷⁷.

Outre les tombelles, en Ardenne, on a également fouillé plusieurs fortifications celtiques⁷⁸. C'est le cas notamment des refuges de Cugnon (Bertrix), Berisménil (La Roche), Tavigny-Alhoumont (Houffalize), Salm-Château (Vielsalm) et Brisy (Gouvy). Ces sites sont représentés sous forme de triangles rouges sur la figure 3. Par ailleurs, dans son inventaire des fortifications de l'Âge du fer, Anne Cahen a évoqué la possibilité que deux sites plus proches de la vallée mosane aient servi de refuge fortifié : Embourg et Aywaille (Sougné-Remouchamps)⁷⁹. Elle a également insisté sur le fait que les fortifications n'étaient pas des sites d'habitat permanent. Elles devaient servir de refuge lors des périodes troublées. Il faut bien reconnaître que l'Ardenne a livré jusqu'ici peu de traces d'habitat et l'on suppose que l'occupation de la région au Second Âge du fer ne dépassait pas quelques sites⁸⁰.

La comparaison de la localisation des tombelles de l'Âge du fer et des sites fortifiés ayant livré des preuves d'occupation celtique avec celle des secteurs aurifères révèle en effet une certaine proximité, tout particulièrement avec les ruisseaux du massif de Serpont. La chose est moins évidente pour la frange nord du massif de Stavelot. Jean-Marie. Dumont⁸¹ a déjà souligné le fait que l'on ne connaît pas de tombelle dans la région de l'Amblève. Et l'établissement de l'Âge du fer le plus proche est le refuge fortifié de Salm-Château, qui ne fut occupé que très épisodiquement et qui se situe au sud du massif de Stavelot. Parmi d'autres hypothèses, Jean-Marie Dumont suggéra que peut-être l'orpaillage de la zone nord aurait été effectué à une autre période. Bien que Jean-Claude Gillet propose de considérer comme celtiques plusieurs éperons barrés ou sites de

⁷⁴ Echantillon RGR_S3_35 daté en 2017 par le laboratoire Beta

⁷⁵ Soit à 69,4% 1495 - 1602 calAD et à 26% 1610 - 1656 calAD. Le rapport d'analyses annexé à Baudoux 2018 précisait déjà: 69,6% 1489 - 1604 et 25,8% 1610 - 1656.

⁷⁶ CAHEN-DELHAYE 1998, p. 60; DRAILY, VRIELYNCK ET HANUT 2020, p. 109.

⁷⁷ GUILLAUME 2013, p. 50

⁷⁸ CAHEN-DELHAYE 1984; CAHEN-DELHAYE 1985; GUILLAUME 2013, p. 46-47

⁷⁹ CAHEN-DELHAYE 1984, p. 156

⁸⁰ GUILLAUME 2013, p. 50

⁸¹ Duмонт 1980, р. 43

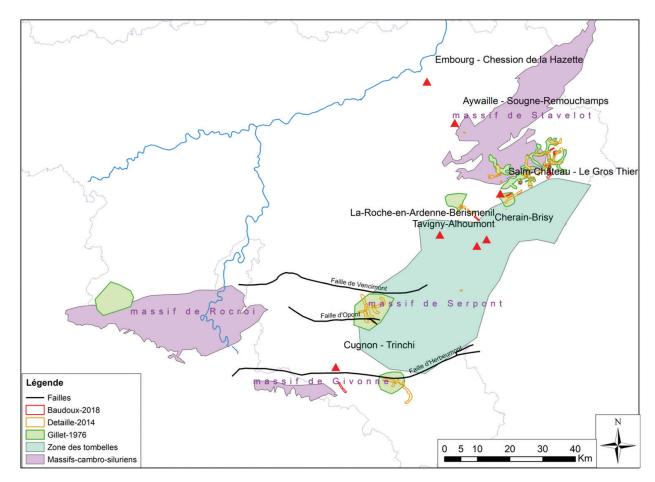


Figure 3 : les principaux sites celtiques ardennais (en rouge : les oppidum) et les zones ayant livré des traces anciennes d'exploitation de l'or ©Van Ruymbeke 2021.

hauteurs localisés non loin de ce secteur, rien jusqu'ici ne permet de le suivre sur ce point⁸² et l'on ne peut qu'abonder dans le sens de Jean-Marie Dumont.

Par conséquent, l'hypothèse consistant à attribuer aux Celtes toutes les exploitations d'or prémodernes repose, d'une part, sur deux datations ¹⁴C non documentées par stratigraphie et non représentatives spatialement et, d'autre part, sur une proximité de sites archéologiques celtes avec les zones aurifères. Or, celle-ci n'est réelle que pour le massif de Serpont. Pour ce qui concerne l'orpaillage dans le massif de Stavelot, il convient nécessairement de poursuivre les investigations.

5. L'époque romaine

Examinons donc s'il est possible de parvenir à déceler une accumulation significative des établissements romain dans (ou autour de) la zone aurifère du massif de Stavelot⁸³. Commençons par l'époque du Haut-

^{82 ,} Il s'agit du camp d'Holzeim, le Chession de Mont-Xhoffraix, le Burghügel de Weywertz, le camp de Wirtzfeld, l'oppidum du Bovenkopf (Neidingen-Lommersweiler), le Burggraben d'Amel, le castellum du Gros-Bois à Baugné et enfin le Tchession de Walk qui a fait l'objet de fouilles mais sans que celles-ci ne permettent de dater son occupation (GILLET 1976, p. 43-45). Dans une précédente publication (GILLET 1969, p. 156-157) il évoque la possibilité qu'il s'agisse d'un oppidum de plaine, mais cette hypothèse me semble improbable ; voir ci-dessous.

⁸³ Il est tout de même intéressant de signaler que le petit massif de Serpont est occupé par trois établissements : la villa de Bras-Haut, implantée à quelques dizaines de mètres des sources du ruisseau aurifère de la Lomme (Brulet 2008b, p. 482), la villa et les nécropoles de Hatrival (Brulet 2008b, p. 489-490) ainsi que la villa de Vesqueville (Brulet 2008b, p. 490). Dans ce secteur, B. Cauuet (Cauuet 2005, p. 256) a identifié des chantiers en alluvions aurifères en bordure de la Lomme et de ses affluents.

Empire romain et les voies et chaussées qui traversaient l'Ardenne (fig. 4). La chaussée Reims-Cologne vient du sud-ouest et longe par le sud la zone aurifère du massif de Serpont⁸⁴. À cet endroit elle est plus ou moins parallèle à une autre chaussée, la Reims-Trèves, qui passe au sud des zones aurifères du massif de Givonne et du « groupe de Suxy »⁸⁵. Après avoir longé la région de Saint-Hubert, la chaussée ReimsCologne se poursuit vers le nord-est en venant frôler par le sud, à proximité d'Amel, la zone aurifère de l'Amblève.

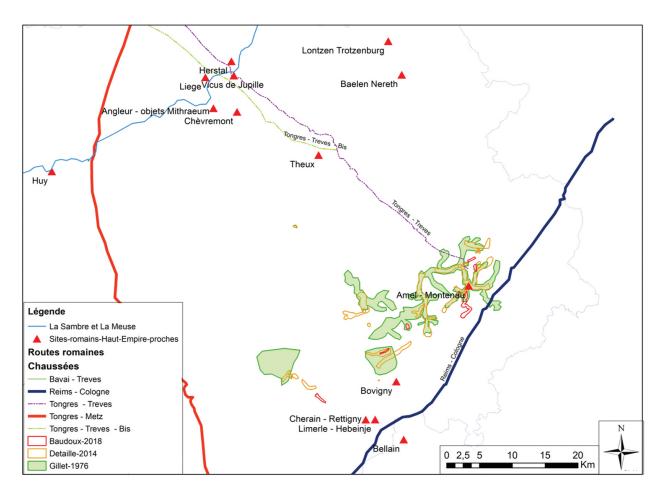


Figure 4 : les routes et les principaux établissements du Haut - Empire romain ©Van Ruymbeke 2021.

La voie Bavay-Trèves, orientée nord-ouest – sud-est passe une quinzaine de kilomètres au nord du massif de Serpont⁸⁶. Elle croise, entre Bastogne et Martelange, la voie Metz-Tongres⁸⁷. Enfin, nous savons qu'une dernière voie, reliant Tongres à Trèves, traverse la Meuse entre Herstal et Jupille. Hormis l'endroit de ce gué, le parcours exact de la chaussée demeure incertain, bien que des fragments de route qui peuvent y être rattachés aient été retrouvés lors de la prospection du gazoduc depuis Soiron jusque Pepinster⁸⁸. Il n'est donc pas interdit de supposer qu'elle croisait la chaussée Reims - Cologne peu après Amel et qu'elle traversait la zone aurifère du nord du massif de Stavelot.

⁸⁴ Brulet 2008b, p. 64; Corbiau et Yante 2010, p. 217; Corbiau 2017c

⁸⁵ BRULET 2008b, p. 64

 $^{86\,}$ Ibid. ; Corbiau et Yante 2010, p. 202 ; Corbiau 2017a

 $^{87\,}$ Brulet 2008b, p. 64 ; Corbiau et Yante 2010, p. 202 ; Corbiau 2017b

⁸⁸ Dudant 1994, p. 97-98; Brulet 2008b, p. 64; 66

Si l'on en croit l'inventaire établi sous la direction de Raymond Brulet⁸⁹, aucun établissement romain de quelque importance n'a été implanté dans la zone aurifère du massif de Stavelot. Les villas les plus proches se sont installées au sud-est du massif : il s'agit des substructions découvertes non loin du Glain à Bovigny⁹⁰, d'une villa à Rettigny (Cherain)⁹¹ et à Hebeindje (Limerlé)⁹². Citons aussi celle de Bellain au Grand-Duché de Luxembourg⁹³. Au nord-est, l'inventaire relève seulement les *vici* de Theux et Jupille, la villa de Liège et les sites funéraires de Herstal⁹⁴. On peut par ailleurs enrichir ce bref inventaire des sites du Haut-Empire en rappelant la présence possible d'une stèle dédiée à Mercure à Chèvremont⁹⁵ et d'un sanctuaire consacré à Mithra, mais dont on n'a retrouvé que le mobilier, enfoui à Angleur⁹⁶. Le *Mithraeum* d'où provenait ce mobilier se trouvait peut-être près de Theux⁹⁷.

Même si elle ne figure pas dans l'inventaire de 2008, il me semble important de mentionner la présence attestée d'un villa romaine⁹⁸ implantée au cœur même de la zone aurifère qui nous occupe, à Montenau (Amel) au bord de l'Amblève. Cette villa⁹⁹ se singularise par la présence d'un chenal de dérivation de l'Amblève avec lequel un mur d'une extension de la villa est en connexion. Cependant, les fouilleurs n'ont pas établi de rapport chronologique clair entre la villa et le chenal de sorte qu'il est difficile d'affirmer qu'un tel aménagement susceptible de faciliter les opérations de récolte d'or est antérieur, contemporain ou postérieur au mur de l'annexe de la villa.

Terminons en mentionnant les sites métallurgiques de Lontzen et Baelen-Nereth I, récemment découverts et fouillés¹⁰⁰. Plusieurs études, en effet, ont montré que le Haut-Empire romain correspond, pour la région Verviers-Theux, à une période d'exploitation métallurgique, au point que des traces de pollution ont été identifiées dans les tourbières ombrotrophes des Fagnes. Cette pollution serait liée à la présence d'un axe de transport de minerai empruntant un tracé qui sera celui repris plus tard par la *via Mansuerisca* et qui reliait les zones plombifères de la région verviétoise à l'axe Tongres-Trèves¹⁰¹. De nombreuses traces d'exploitation du minerai, antérieures à l'ère préindustrielle, ont également été repérées notamment à Lontzen, Aubel, Plombières, Jalhay, Pepinster et Dison¹⁰². On sait aussi que du plomb produit dans la région était exporté sans doute jusqu'à Rome¹⁰³.

Au Bas-Empire (fig. 5), le nombre d'établissements se réduit considérablement et il semble bien que l'Ardenne soit encore moins occupée que précédemment¹⁰⁴. Outre quelques traces sporadiques d'occupations relevées à Theux et Stavelot¹⁰⁵, trois sites importants doivent retenir notre attention : l'éperon barré de Logne qui participe au phénomène des sites de hauteur fortifiés et occupés par des contingents militaires au Bas-Empire¹⁰⁶. Ce site

⁸⁹ Bien que Mueller-Keller 1973, p. 231 propose également des occupations romaines à Kontzen, Lierneux, Neundorf, Walhorn, Rechain et Sprimont, je n'ai pas suivi cette proposition. Les inventaires officiels ne mentionnent rien d'assuré pour ces lieux à l'exception d'une trouvaille monétaire du 3è s. à Petit-Rechain (Defize-Lejeune 1964, p. 72-73) et d'une forge antique avec de nombreux fers à cheval à Sprimont (Defize-Lejeune 1964, p. 81)

⁹⁰ Brulet 2008b, p. 465

⁹¹ Ibid., p. 465-466

⁹² *Ibid.*, p. 468

⁹³ MIGNOT 2009, p. 209

⁹⁴ Brulet 2008b, p. 413-434

⁹⁵ Anne Hoffsummer-Bosson 1988, p. 71

⁹⁶ FAIDER-FEYTMANS 1977; BRULET 2008b, p. 417-418; SCHÜTZ 2011

⁹⁷ RAEPSAET-CHARLIER 2017, p. 98

⁹⁸ PONCIN 1925

⁹⁹ Inexplicablement, cette villa ne figure pas dans l'inventaire établi sous la direction de R. Brulet en 2008, et son implantation n'est pas non renseignée sur la carte archéologique en ligne de l'AWAP.

¹⁰⁰ Frébutte et Masson-Loodts 1999 ; Goffioul 2004 ; Bosquet, Mathieu et Collette 2004 ; Polrot et Pelzer 2007 ; Polrot et Pelzer 2011b ; Polrot et Pelzer 2011a ; Pion et Loicq 2011 ; Leusch, Louis et Pecheur 2012 ; Fock, de Bernardy de Sigoyer, Henrard et al. 2013

¹⁰¹ Renson, Fagel, Streel et al. 2005; De Vleeschouwer, Gérard, Goormaghtigh et al. 2007; Renson, Fagel, Mattielli et al. 2008; Ibid.; Allan, Pinti, Ghaleb et al. 2018

¹⁰² Denoël 2000 ; Van Buylaere 2004 ; Polrot et Pelzer 2007 ; Polrot et Pelzer 2008 ; Polrot et Pelzer 2011c ; Polrot et Pelzer 2011b ; Polrot et Pelzer 2011a ; Leusch, Louis et Pecheur 2012 ; Polrot et Pelzer 2017

¹⁰³ RAEPSAET-CHARLIER 2011; RAEPSAET-CHARLIER, HANEL, BORGERS ET AL. 2013; RAEPSAET, DEMAIFFE ET RAEPSAET-CHARLIER 2015

¹⁰⁴ Brulet 2008b, p. 254; Mignot 2009

¹⁰⁵ Bertholet 1983, p. 64; Marcolungo 1983, p. 227; Gava 2002

¹⁰⁶ Brulet 2008a, p. 36; Brulet 2008b, p. 241-244

fut occupé durant la deuxième moitié du 4^e et le début du 5^e siècle¹⁰⁷ et on l'associe à la nécropole tardive (qui perdure à l'époque mérovingienne) de Roupée (Vieuxville)¹⁰⁸. Le mobilier exhumé dans cette nécropole permet d'émettre l'hypothèse que les défunts avaient une origine germanique.

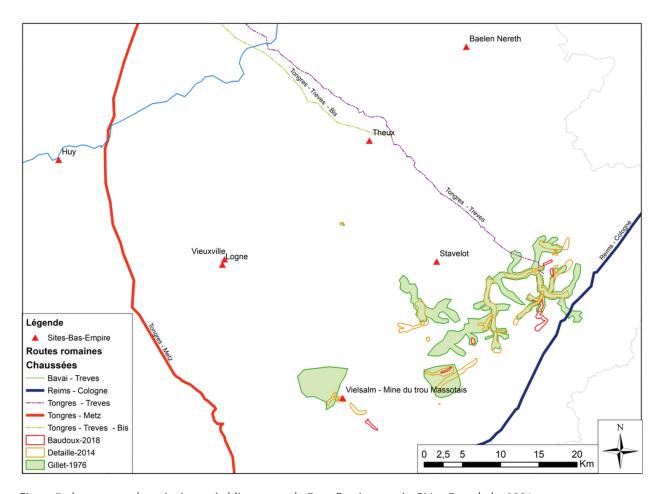


Figure 5 : les routes et les principaux établissements du Bas - Empire romain ©Van Ruymbeke 2021.

À Baelen, l'établissement connu sous le nom de Nereth 2 se compose, dans l'état actuel de nos connaissances, de deux bâtiments sur poteaux, d'orientation est-ouest. Si l'un d'entre eux offre un plan rectangulaire simple, le second témoigne d'un plan similaire à celui des maisons-étables que l'on trouve sur la rive droite du Rhin. Ces deux bâtiments ayant révélé une occupation s'échelonnant entre 320 et 400, ils peuvent raisonnablement être associés à l'arrivée de tribus franques s'implantant en Toxandrie avant même d'y être autorisées par l'autorité romaine en 358¹⁰⁹.

Enfin, c'est à cette époque que s'inscrit l'exploitation (ou la réexploitation) de la mine du Massotais. Précision qui n'est pas sans importance, cette mine se trouve à une vingtaine de kilomètres de l'éperon barré de Logne et de la nécropole associée. Les trois sites peuvent être considérés comme contemporains, en plus d'être pratiquement voisins.

 $^{107 \; \}text{Brulet} \; 2008a, \, p. \; 36 \; ; \; \text{Brulet} \; 2008b, \, p. \; 408\text{-}409$

¹⁰⁸ ALÉNUS-LECERF 1986; MIGNOT 2006; Olivier Vrielynck 2010; Olivier Vrielynck 2013, p. 10

¹⁰⁹ Goffioul 2004; Hanut, Goemaere, Thiebaux et al. 2013; Olivier Vrielynck 2013, p. 8; Fock, de Bernardy de Sigoyer, Henrard et al. 2014; Fock, de Bernardy de Sigoyer, Henrard et al. 2015; Goffioul, Fock, Hanut et al. 2016; Fock 2018

Si l'on veut établir un bilan des arguments étayant une exploitation de l'or à l'époque romaine dans le massif de Stavelot, les éléments sont assez rapides à rassembler. Il faut retenir qu'une chaussée romaine traverse le secteur, et peut-être même deux si le tracé réel de la voie Tongres - Trèves est bien celui que l'on suppose. Une villa du Haut-Empire a peut-être été associée à des activités d'orpaillage, et enfin une mine a été exploitée (ou réexploitée) au Bas-Empire. Cette mine est peut-être à mettre en correspondance avec le fait que la ville de Trèves produisit des monnaies d'or, depuis au moins le Bas-Empire et jusqu'au milieu du 5° siècle¹¹⁰.

6. Le Haut Moyen Âge

Pour la région de Stavelot Malmedy, la période du Haut Moyen Âge (fig. 6) donne à voir une image qui contraste avec les époques précédentes. Ce contraste s'explique en partie¹¹¹ par le fait que les sources d'information s'accroissent : aux vestiges archéologiques viennent désormais s'ajouter des sources historiques. Précisons ici que je ne me suis intéressée qu'aux événements antérieurs au 9^e siècle.

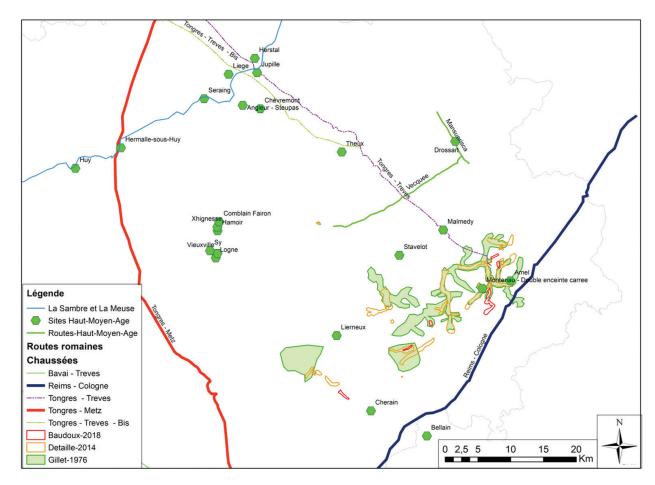


Figure 6 : les routes et les principaux établissements du Haut - Moyen Age ©Van Ruymbeke 2021.

¹¹⁰ Dupont 2009 ; Estiot et Zanchi 2014 ; Lauwers 2019, p. 2

¹¹¹ En partie mais pas complètement. Ainsi P. Mignot considère la brusque apparition de villas royales de Amel, Cherain, Bellain et Lierneux ainsi que la fondation des abbayes de Stavelot et Malmedy comme surprenante, sauf à considérer la passion des souverains mérovingiens pour la chasse (MIGNOT, 2006, p. 206)

Commençons par les données archéologiques qui sont constituées de trois catégories : les cimetières, les zones bâties et les voies de communication. Pour ce qui concerne le premier groupe, nous avons déjà mentionné le cimetière de Vieuxville, dont les sépultures les plus anciennes remontent au Bas-Empire romain. Au total, les 190 sépultures répertoriées s'échelonnent entre le 5° et le 7° siècles¹¹². Ce cimetière est très proche d'une autre nécropole mérovingienne, celle de Hamoir, qui est distante de 3,5 km environ à vol d'oiseau. Son occupation est datée du milieu 6° à la fin du 7° siècle¹¹³. Avec les cimetières contemporains de Comblain Fairon (7° siècle), Sy (6° et 7° siècles) et Xhignesse (7° siècle) ils forment ce que l'on pourrait considérer comme un noyau de peuplement alto-médiéval initié par la présence d'une garnison d'origine germanique installée à Logne dans le courant du 4° siècle¹¹⁴.

À Seraing, dans un pré situé à 500 m environ du château Cockerill, ce sont près de 200 tombes d'un cimetière probablement plus vaste qui ont été découvertes en 1854¹¹⁵. À Angleur, un petit cimetière fut découvert au 19^e siècle au pied de la colline de Streupas¹¹⁶. Lors des fouilles du *fanum* de Jupille, six sépultures alto-médiévales ont été découvertes. Deux analyses ¹⁴C permettent de les situer dans une fourchette allant de 620-960 AD¹¹⁷. À Liège enfin, on sait que le site constitué de la confluence entre la Légia et la Meuse, au pied du Publémont, était occupé au 7^e siècle par une nécropole, un oratoire et des structures d'habitat dans et autour de l'ancienne villa romaine¹¹⁸.

À Theux, on peut à présent distinguer trois zones funéraires mérovingiennes : l'une d'entre elles, composée de 7 tombes et ayant notamment livré un scramasaxe, se situe à l'extrémité ouest du cimetière de Pierreuchamps et a été découverte lors du creusement des fondations de la maison Biolley¹¹⁹. La deuxième se situe dans une parcelle appelée « Terre aux Navettes ». Patrick Hoffsummer et Paul Bertholet la datent des 6° et 7° siècles¹²⁰ et enfin le troisième cimetière se laisse deviner à travers les inhumations découvertes lors des fouilles effectuées dans le chœur de l'église des Saints-Hermès et Alexandre. On ignore tout de sa localisation exacte et de son ampleur, mais il semble avoir été associé au premier édifice et les sépultures furent recouvertes lorsque ce premier édifice fut agrandi¹²¹.

Outre ces cimetières, les fouilles ont également exploré quatre zones bâties à Liège (cfr *supra*), Engis Theux et Stavelot. Sur le Thier d'Olne à Engis, les fouilles ont révélé un centre domanial mérovingien et carolingien comprenant des structures d'habitat, une succession d'édifices religieux et un cimetière¹²². À Theux, un sondage creusé dans le chœur de l'église des Saints-Hermès et Alexandre a révélé l'existence de deux édifices antérieurs à l'église romane elle-même construite en 1091¹²³. Le premier bâtiment daterait de la fin du 7^e ou de la première moitié du 8^e siècle. Dans les remblais qui sont associés aux travaux de son agrandissement daté de la fin du 8^e ou du début du 9^e siècle on a retrouvé, notamment, des tesselles en verre coloré dont certaines sont recouvertes d'une feuille d'or, ainsi que des fines bandelettes dorées et torsadées¹²⁴. Dans un diplôme de 814 Louis le Pieux confirme la donation, à l'abbaye de Stavelot, de la collation et des dîmes de l'église de Theux. Cette donation avait été faite par l'un de ses prédécesseurs et donc remonte au moins au 8^e siècle. Elle doit, en toute logique, concerner ce premier édifice.

Au centre de Stavelot, les fouilles menées sur le site de l'ancienne abbaye ont révélé des édifices religieux (église et conventuels), mais également une zone artisanale présente dès le 7^e siècle. Dans les remblais de destruction de la première abbatiale de la fin du 7^e siècle, les archéologues ont récolté des tesselles de mosaïque à la feuille d'or¹²⁵.

```
112 ALÉNUS-LECERF 1985; ALÉNUS-LECERF 1986; Olivier Vrielynck 2010
```

 $^{113\ \}text{Alénus-Lecerf}\ 1975$; Alénus-Lecerf 1978 ; Mignot 2006

¹¹⁴ MIGNOT 2006

¹¹⁵ HAGEMANS 1854

¹¹⁶ BIAL, 1865, p. 267-268

¹¹⁷ Vanguestaine et Gustin 2006, p. 167

¹¹⁸ Henrard et Léotard 2011

¹¹⁹ La Meuse 1899; Tihon 1899; Tourneur 1900; Tihon 1909

¹²⁰ Bertholet et Hoffsummer 1986, p. 61-62

¹²¹ *Ibid.*, p. 55-56

 $^{122 \}text{ Witurouw, Gava et Dardenne } 2003$

¹²³ Bertholet et Hoffsummer 1986

¹²⁴ Ibid., p. 47; Van Wersch, Mathis et Hoffsummer 2010, p. 163-164

 $^{125\ \}text{Neuray}$, Lambotte, Van Wersch et al. 2011 ; Neuray 2016 ; Van Wersch 2019

Autre point archéologique, et non des moindres, il s'agit de la construction du tronçon d'une voie médiévale, appelée notamment « Pavée Charlemagne » et associée avec une voie mentionnée en 670 dans une source écrite, la *via Mansuerisca*¹²⁶. Le tronçon fouillé est localisé dans un secteur marécageux du plateau des Hautes-Fagnes. L'ouvrage se caractérise par son infrastructure en bois posée sur la tourbe et surmontée d'un empierrement. Les multiples datations effectuées par ¹⁴C, palynologie et dendrochronologie ont montré que la construction du tronçon de cette voie devait être placée dans une fourchette s'échelonnant entre le milieu du 7^e et le début du 9^e siècle¹²⁷. Ceci étant dit, le tracé a pu être fréquenté préalablement à la construction du Pavé¹²⁸. D'après l'acte dans lequel la *via Mansuerisca* est mentionnée, celle-ci devait mener des environs de la Baraque Michel jusqu'à la Warchenne.

Serge Nekrassof a récemment rappelé qu'il existe au moins un autre chemin empierré dans les Hautes-Fagnes notamment au nord-est de Brochepierre. Selon lui, la datation ¹⁴C des madriers a livré la tranche chronologique suivante : 649-872 AD¹²⁹. Des fragments de ce chemin sur madriers (ou d'un autre ?) auraient également été retrouvés dans la Brackvenn proche de Mützenich¹³⁰.

Il est peut-être important de signaler que d'autres tronçons de routes sur madriers ont également été renseignées dans la région. C'est le cas notamment à proximité d'une très curieuse ruine, appelée Hülsburg et localisée aux pieds du Wolfsbusch non loin de Montenau. Cette ruine, qui n'apparaît pas sur les cartes ni dans la toponymie contemporaine, a la forme d'un quadrilatère de plus de 70 m de côté, formé de levées de terre larges de près de 8 m. Elle a été explorée en 1925 par C. Dubois qui a été intrigué à la fois par ses dimensions, sa forme et surtout sa localisation dans une zone marécageuse au beau milieu de sources d'eau et connectée à un petit drain conduisant au ruisseau Schwarzenvennwasser¹³¹. Ce ruisseau a été déterminé comme aurifère par Hanssen notamment¹³². Ce site a été parfois présenté comme un *oppidum* de plaine¹³³, ce qui me semble hautement improbable car, contrairement aux rares enclos quadrangulaires celtiques, le Hülsburg présente un élément construit en son centre¹³⁴.

À noter, un site identique se trouve à moins de 5 km de là dans le lit majeur de l'Amblève. Il est un peu plus petit (environ 45 m de côté) et beaucoup plus érodé. Il est, selon Hélène Müller-Kehlen, en tout cas antérieur au 14e siècle¹³⁵. Rappelons enfin le curieux bâtiment médiéval fouillé par M.-H. Corbiau à Membach, qu'il faut peut-être mettre en relation avec l'activité de la *via Mansuerisca* mais dont la datation précise et même la destination restent à ce jour encore mystérieuses¹³⁶.

Pour la région, les sources écrites antérieures au 9^e siècle documentent d'une part la fondation, la dotation et la limitation du domaine de l'abbaye de Stavelot Malmedy dans la deuxième moitié du 7^e siècle (voir *in-fra*) mais également l'existence des *curtes* royales de Amel, Cherain et Lierneux¹³⁷. Il est possible, mais pas certain ni encore moins attesté, que le domaine de Theux (mentionné comme *palatium* au 9^e siècle) ait déjà eu une certaine importance au milieu du 7^e siècle¹³⁸. Un peu à l'ouest, retenons que Jupille et Herstal sont deux résidences des Pippinides situées de part et d'autre du gué où la voie Tongres-Trèves traverse la Meuse. Elles sont mentionnées dans les sources dès le 8^e siècle¹³⁹. Associé au domaine de Jupille, le site de hauteur de *Novum Castellum* (plus tard appelé Chèvremont) semble avoir servi de résidence à Begge et Ansegisel,

```
126 Nekrassoff 2018, p. 53
```

 $^{127 \; \}text{Corbiau} \; 2009 \; ; \; \text{Nekrassoff} \; 2018 \;$

¹²⁸ Renson, De Vleeschouwer, Fagel *et al.* 2007 ; De Vleeschouwer, Gérard, Goormaghtigh *et al.* 2007 ; Renson, Fagel, Mattielli *et al.* 2008

¹²⁹ D'après Serge Nekrassoff, des fragments de l'infrastructure en bois recouverte par un empierrement de gros moellons furent prélevés en 1964 puis datés par les laboratoires de physique et de chimie nucléaire de l'Université de Liège.

¹³⁰ Nekrassoff 2018, p. 39

¹³¹ Dubois 1925 ; Fagnoul 1966

¹³² GILLET 1976; HANSSEN ET VIAENE 1979; GODFROID 1980, p. 90

¹³³ GILLET 1969, p. 157; BAUDOUX 2018, p. 34

¹³⁴ Egloff 1982

¹³⁵ MUELLER-KEHLEN 1973, p. 119

¹³⁶ CORBIAU 1979

¹³⁷ Non loin de là, la villa royale de Bellain (Besslingen – GD-Luxembourg) est mentionnée dès 585 (MUELLER-KEHLEN 1973, p. 132-136). Bien plus au sud, celle de Longlier apparaît en 616 ou 626 (MUELLER-KEHLEN 1973, p. 175). Avec Amel, Cherain et Lierneux, ce sont les seuls domaines royaux ardennais attestés par les sources écrites avant le 8e siècle (SCHROEDER 2016, p. 169).

¹³⁸ Bertholet et Hoffsummer 1986, p. 63; Noël 1991, p. 583

¹³⁹ Dierkens 2014, p. 213-214

puis à leur fils Pepin II qui y fut enterré en 714¹⁴⁰. Fouillé au 19^e siècle par Albert d'Otreppe de Bouvette¹⁴¹, puis pendant la Deuxième Guerre mondiale par Jacques Breuer¹⁴², et enfin durant les années 1960 par Jozef Mertens¹⁴³, le site de Chèvremont est archéologiquement mal documenté. Les fouilles furent partielles ; elles ont livré peu de mobilier et leurs résultats demeurent discutés. Relevons, pour le Haut Moyen Âge un mur d'enceinte fortifié, plusieurs substructions dont celles d'un grand bâtiment à abside et des sépultures pour la plupart sans mobilier.

Si l'on examine la situation au milieu du 7^e siècle, pour la première fois dans l'histoire (et même la Préhistoire), la zone aurifère de l'Amblève est « cernée » d'établissements : trois *curtes* royales au sud-est et l'abbaye double au nord-est. Bien plus, là où la visualisation cartographique devient vraiment intrigante, c'est lorsqu'elle superpose les limites concédées par les souverains mérovingiens à la jeune abbaye et les zones aurifères du massif de Stavelot. Ces limites ont évolué assez rapidement après la fondation et la représentation de cette évolution interpelle également.

7. Le périmètre de l'abbaye de Stavelot-Malmedy

Reprenons les faits¹⁴⁴: Fondée entre 643 et 648, très probablement en 647/648, l'abbaye composée d'un double monastère reçoit officiellement un territoire extrait du fisc mérovingien. Quelque vingt ans plus tard, à la demande de Remacle, semble-t-il, le territoire initial est restreint, du moins au sud-est, du côté des trois *curtes* royales. En 1991, René Noël a étudié en profondeur la question de ces limites et a dessiné une proposition de restitution¹⁴⁵ des limites initiales et des limites restreintes. Cette restitution, qui tient compte de toutes les précautions nécessaires eu égard aux incertitudes de la toponymie¹⁴⁶ fait toujours autorité. Je l'ai retracée ici (fig. 7), en la superposant aux zones aurifères de l'Amblève et en signalant d'un petit cercle les repères du 7^e siècle identifiables et visibles sur les cartes actuelles.

Cette superposition donne à voir que les limites initialement concédées aux moines englobaient toute la zone aurifère de l'Amblève à l'exception du plateau des Tailles où se situe la mine du Massotais. On constate également que les limites restreintes de 669-670 partagent la zone des ruisseaux aurifères en deux. C'est d'ailleurs la partie de l'acte qui est la plus détaillée topographiquement (fig. 8) : dès la traversée de la Warchenne¹⁴⁷, ce sont des cours d'eau¹⁴⁸ qui servent de points de repères pour établir les limites : le Steinbach, de sa source jusqu'à l'Amblève, cette dernière jusqu'aux sources du Rôba (via le bois du Wolfsbusch), de cette source jusqu'à celle du *Didilonus* qui correspond au Dillbach¹⁴⁹. Les limites suivent ensuite le Dillbach jusqu'à sa confluence avec le Rechtbach¹⁵⁰. De là on bifurque à l'ouest à travers une forêt (qui sépare la chênaie d'Helmin et Audastviler), jusqu'à la *Jocunda Fania*. Ces trois toponymes demeurent non identifiés.

Ensuite, les limites se poursuivent par le ruisseau d'Ennal (au nord de Grand-Halleux). Ce ruisseau est appelé aujourd'hui « Noire Fagne »¹⁵¹. Les limites descendent son cours jusqu'à la confluence avec la Salm (en fait le ruisseau d'Ennale rencontre d'abord le ruisseau de Tigeonville et le nom de ce dernier l'emporte désormais pour la partie commune jusqu'à la Salm. Là, les limites traversent la Salm, puis elles se dirigent vers la source *Alba Fontana* (non identifiée).

¹⁴⁰ Ibid., p. 213-215

¹⁴¹ d'Otreppe de Bouvette 1852 ; Raikem 1862 ; d'Otreppe de Bouvette 1862 ; d'Otreppe de Bouvette 1863 a ; d'Otreppe de Bouvette 1863 a

¹⁴² Breuer 1947

¹⁴³ MERTENS 1965; MERTENS 1966; MERTENS 1967

 $^{144\; \}text{Baix}\; 1924\; ; \; \text{No\"{e}L}\; 1991\; ; \; \text{George}\; 1996\; ; \; \text{George}\; 2000\; ; \; \text{George}\; 2003\; ; \; \text{Bayer}\; 2003\; ; \; \text{Schroeder}\; 2015\; ; \; \text{Constant of the sum of the sum$

¹⁴⁵ Noël 1991, p. 582

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 586

¹⁴⁷ Bastin 1934, p. 378 préférerait traduire *Uarcina* par « Warche ». Mais, dans ce cas, on se trouve encore bien éloigné de la source du Steinbach.

¹⁴⁸ N. Schroeder (2010 p. 28) fait précisément remarquer que pour l'ensemble de la circonférence, près de la moitié des repères sont des cours d'eau. On ne s'étonnera pas qu'ils apparaissent tous dans la partie méridionale du territoire circonscrit.

¹⁴⁹ Loico 2014, p. 136-137

¹⁵⁰ Signalant les haldes qu'il avait observées aux abords des ruisseaux Steinbach, Rôba, Dillbach et Rechtbach, Q. Esser faisait déjà référence à l'acte de 669/670 pour illustrer l'ancienneté des lieux (Esser 1880, p. 594-595)

¹⁵¹ Loicq 2014, p. 149

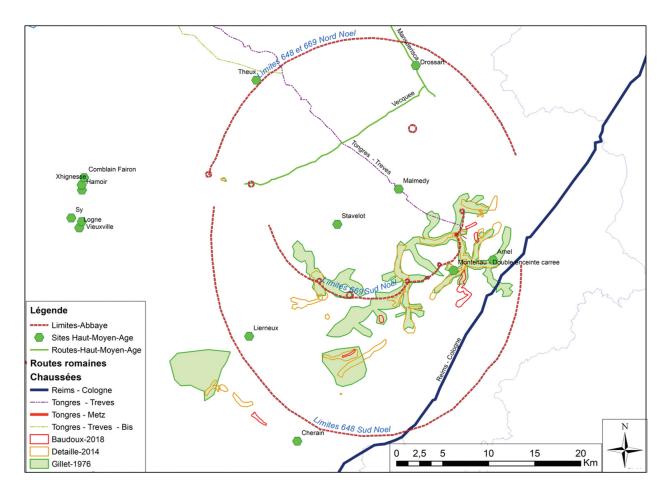


Figure 7 : les limites de l'abbaye de Stavelot-Malmedy lors de sa fondation en 648/649 et lors de leur adaptation, 20 ans plus tard (réalisé à partir de Noel 1991, p. 582) ©Van Ruymbeke 2021.

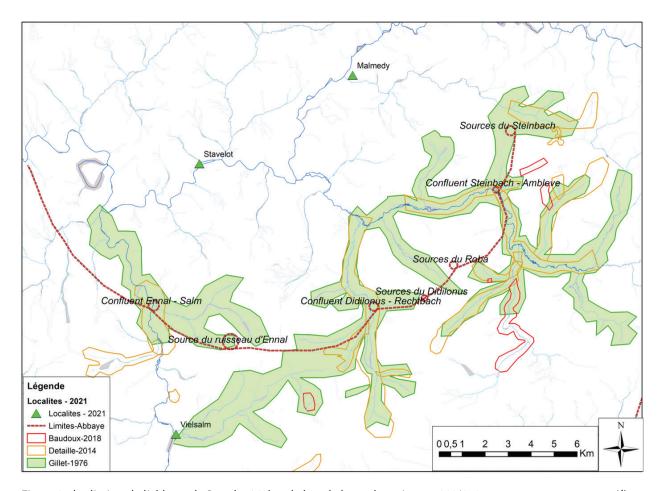


Figure 8 : les limites de l'abbaye de Stavelot-Malmedy lors de leur adaptation en 669/670 par rapport aux zones aurifères (réalisé à partir de Noel 1991, p. 582) © Van Ruymbeke 2021.

De là, on va vers l'Amblève, en amont de la pêcherie de *Gerlaïcus* (non identifiée non plus). De là, on redescend l'Amblève jusqu'au *Dulnosus*¹⁵² reconnu comme étant le Chefna¹⁵³. Le Chefna est un ruisseau au bord duquel fut creusée une mine d'or, au tout début du 19^e siècle soit juste après le démantèlement de la principauté abbatiale¹⁵⁴. Les limites de 669/670 remontent le *Dulnosus* jusqu'aux Fagnes puis poursuivent leur course vers le nord. Ce dernier tronçon de la circonférence est peut-être à l'origine de la création (mais à quelle époque ?) du chemin connu de nos jours sous le nom de « La Vequée » (fig. 7)¹⁵⁵.

Ces limites, et l'immunité abbatiale qu'elles devaient circonscrire¹⁵⁶, furent confirmées par deux diplômes de Thierry III, en 680-687 et 691. D'après Josiane Barbier¹⁵⁷, la partie décrivant précisément l'itinéraire des limites dans l'acte de 669 pourrait être une interpolation, peut-être du début du 9° siècle, sans que cette interpolation ne remette en question, selon elle, la sincérité de l'acte, ni la réalité et la substance des contours réduits.

Au regard de ces découpages territoriaux, une question vient nécessairement à l'esprit : se pourrait-il que la fondation et la localisation des abbayes de Stavelot et Malmedy eussent quelque chose à voir avec les opérations d'orpaillage ?

La question, jadis posée par le géomorphologue André Ozer¹⁵⁸, n'a semble-t-il jamais été investiguée. On sait pourtant que les souverains mérovingiens accordaient une grande importance à ce métal précieux¹⁵⁹. Des mines d'or ouvertes au Deuxième Âge du fer ont été réexploitées, notamment en Limousin où Béatrice Cauuet a même identifié trois mines (Les Fouillous, Lauriétas et La petite Faye) qu'elle lie à Éloi et à son activité d'orfèvre et de monétaire au milieu du 7e siècle¹⁶⁰. On sait également que dès cette époque (le milieu du 7e siècle donc) l'or commence à manquer¹⁶¹. Paradoxalement, dans la région mosane, des ateliers ont frappé des monnaies d'or dès l'extrême fin du 6e siècle et pendant tout le siècle suivant¹⁶². Ils étaient localisés à Dinant, Namur, Huy et Maastricht où l'on dénombre jusqu'à 13 monétaires.

8. Remacle, un golden boy?

Nous savons qu'avant arriver en Ardenne, Remacle fut le premier abbé de Solignac¹⁶³. Or, Solignac se situe en Limousin, une région non seulement réputée pour ses ateliers monétaires des 6° et 7° siècles, mais également particulièrement riche en mines d'or et ruisseaux aurifères depuis l'époque celtique¹⁶⁴. Un passage de la vie de saint Éloi raconte que les impôts pouvaient être convertis en lingots d'or pur par les monétaires qui les percevaient¹⁶⁵. Un autre document, la lettre de cession d'Éloi, énumère « les vignes, prés, pâturages, bois, arbres fruitiers ou non fruitier et... la richesse des eaux » de l'abbaye de Solignac. Dans la notice du *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde* qu'il consacre à la Vita Eligii, Clemens Bayer ajoute que dans le chapitre 16 du livre 1 il existe environ 19 lignes qui décrivent Solignac. Il est dit dans ce passage qu'on y trouvait beaucoup d'artisans qui pratiquaient différentes techniques¹⁶⁶. D'ailleurs Éloi, fondateur de Solignac, avait été un orfèvre renommé et un monétaire de Dagobert¹⁶⁷. Ce fut Eloi qui choisit Remacle pour diriger Solignac¹⁶⁸.

¹⁵² C'est au bord de ce ruisseau que se trouve encore aujourd'hui le Heid de la mine d'or

¹⁵³ Loicq 2014, p. 122-123

¹⁵⁴ Bovy 1839, p. 87; Bastin 1911, p. 641-642

¹⁵⁵ Nekrassoff 1986; Nekrassoff 1994, p. 34.

¹⁵⁶ Noël 1991, p. 580

¹⁵⁷ Barbier 2016, p. 204-206, 208

¹⁵⁸ Ozer 2000

¹⁵⁹ Rіснέ 1996, р. 247

¹⁶⁰ CAUUET 1999, p. 40-42

¹⁶¹ Doehaerd 1952, p. 14; Lauwers 2019, p. 204

¹⁶² Frere 1986; Lauwers 2016; Lauwers 2019

¹⁶³ BAYER 2003

¹⁶⁴ CAUUET 2005, p. 257

¹⁶⁵ DMGH, SS rer. Merov. 4, Vita Eligi I, 15, p. 681 traduction par Westeel 2006

¹⁶⁶ Baix 1951, p. 186; Bayer 2007; Beaudet 2019, p. 98

¹⁶⁷ RICHÉ 1996, р. 142-143

¹⁶⁸ Baix 1951, p. 178

On ignore tout des raisons qui poussèrent Remacle et une partie de ses frères à gagner les Ardennes¹⁶⁹. Mais René Noël insiste sur le fait que cette migration ne s'est pas faite sur un coup de tête et que les moines avaient préalablement considéré la nature des lieux où ils se retireraient¹⁷⁰. Le roi leur concéda d'abord un territoire à Cugnon, avant de réorienter l'objectif sur Stavelot et Malmedy. Nous savons aujourd'hui que la zone de Cugnon-Herbeumont-Suxy est l'une des zones aurifères ardennaises. Mais elle est loin d'être aussi vaste que celle du massif de Stavelot.

Les diplômes de fondations des monastères de Cugnon d'abord, Stavelot-Malmedy ensuite, ainsi que le diplôme restreignant les limites octroyées initialement comportent des témoins. Parmi ceux-ci, certains pourraient avoir un lien avec l'orfèvrerie ou la frappe de monnaie. Pour l'acte de fondation de Cugnon, l'un des évêques intercesseurs est Godon (de Metz ?), un proche d'Éloi¹⁷¹. À propos du même acte, Hubert Frere propose de reconnaître dans *Bettilin* le monétaire Bertelino de Huy et Trèves. Le même auteur fait également remarquer que le maire du palais Grimoald, mentionné dans les trois actes, peut être rapproché d'un monétaire de Maastricht et Duursted, Quant à Bobbon¹⁷², il suggère de le rapprocher d'un monétaire de Huy¹⁷³, mais on sait par ailleurs que plusieurs Bobbon figurent dans les sources du 7^e siècle¹⁷⁴.

Un certain nombre de travaux ont montré que l'artisanat était présent dans les abbayes du Haut Moyen Âge, puisque ces dernières sont de véritables centres économiques¹⁷⁵. Cet artisanat n'était pas exclusivement exercé par les religieux. Des laïcs pouvaient également intervenir au sein du périmètre sacré. Philippe Mignot a notamment montré que c'était le cas à Saint-Hubert, mais aussi à Stavelot¹⁷⁶. Henry Harvard avait déjà montré qu'il n'était pas rare que l'on pratique l'orfèvrerie dans les abbayes mérovingiennes et carolingiennes¹⁷⁷. Et, parmi le mobilier issu des horizons alto-médiévaux de l'abbaye de Stavelot, les archéologues ont exhumé des tesselles de mosaïques à feuille d'or (cfr supraet des creusets de verriers¹⁷⁸.

À ce stade de nos réflexions, on peut donc résumer la situation comme suit : très intéressés par l'acquisition de nouvelles sources d'approvisionnement en or, les rois mérovingiens, ou leurs conseillers, ont envoyé en Ardenne un homme expérimenté, qui a dirigé une abbaye dans laquelle on pratique et on enseigne l'orfèvrerie, abbaye dans laquelle il a lui-même été appelé par le (futur) patron des orfèvres. Cet abbé reçoit un territoire qui, dans un premier temps, englobe toutes les zones aurifères d'un massif très riche, au détriment de trois villas royales proches. Vingt ans plus tard, ces ressources sont réparties différemment et la zone aurifère est soigneusement partagée en deux parts à peu près égales.

Présentée de la sorte, la succession des faits donne l'impression que la venue de ce personnage précis à cet endroit précis n'est pas le fruit du hasard et n'a rien de miraculeux. On pourrait penser au contraire qu'elle résulte d'un processus réfléchi visant à asseoir une appropriation territoriale probablement déjà enclenchée par la mise en exploitation des trois *curtes* d'Amel, Cherain et Lierneux et dont il est admis qu'elles devaient préexister à la fondation du double monastère¹⁷⁹. Cette méthode ne serait pas surprenante au regard de la politique d'appropriation territoriale en Ardenne¹⁸⁰.

¹⁶⁹ P. George propose d'y voir l'assouvissement, dans le chef de Remacle, d'un « idéal bénédicto-colombanien, manipulé sur une scène politique, dont il doit tant bien que mal s'accommoder » George 1996, p. 70. De son côté C. Bayer soutient que d'après la Vita Eligii, Remacle serait parti en opposition avec la cour de Neustrie, sans s'être préalablement concerté avec Éloi. BAYER 2007.

¹⁷⁰ Noël 1991, p. 566

¹⁷¹ Ibid., p. 595

¹⁷² Un Chrodoïnide, neveu d'Adalgisel-Grimo (GEORGE 1996 p. 58)

¹⁷³ Frere 1986, p. 276

¹⁷⁴ Werner 1980, p. 45-46; Noël 1991, p. 595

¹⁷⁵ Schroeder 2015

¹⁷⁶ Mignot 2015

¹⁷⁷ HAVARD 1896, p. 120

 $^{178\ \}text{Neuray}$ et Lambotte 2009 ; Neuray, Lambotte, Van Wersch et al. 2011 ; Neuray 2016

¹⁷⁹ MUELLER-KEHLEN 1973, p. 43; SCHROEDER 2010, p. 15

¹⁸⁰ Devroey et Schroeder 2012; Schroeder 2016, p. 174-176; Nekrassoff 2018, p. 66

9. Des ressources disputées

On pourrait même aller plus loin et se demander ce qui avait motivé l'implantation des trois établissements royaux d'Amel, Cherain et Lierneux. Ils se situent dans un terroir qui n'est pas le plus fertile de l'Ardenne, loin s'en faut¹⁸¹. Serait-ce la proximité des zones aurifères ? Ce n'est pas une hypothèse totalement extravagante, lorsque l'on repense à l'importance du contrôle royal exercé sur les émissions monétaires mérovingiennes¹⁸².

D'après Matthias Werner¹⁸³, toute cette partie du massif de Stavelot relevait initialement de la sphère d'influence des Pippinides. Il est d'ailleurs admis que le véritable instigateur de la fondation de Stavelot-Malmedy était Grimoald. Malheureusement, entre 650 et 669, Grimoald fut assassiné et les Pippinides furent, provisoirement, évincés du pouvoir. Il semblerait que Gonduin, un membre du clan du nouveau maire du palais, Wulfoald, se soit accaparé certains biens pippinides. Il pourrait même être à l'origine de la mort d'Ansegisel. Or, c'est à Gonduin précisément que fut adressé le diplôme de 669/670¹⁸⁴. D'après M. Werner, il était très certainement devenu le seigneur d'Amel, Cherain et Lierneux¹⁸⁵. À ce titre, il fut incontestablement le principal bénéficiaire de la restriction des limites de l'abbaye, puisque les trois villas récupéraient les meilleures zones aurifères, celles qui se trouvent les plus près des sources. Opposant des Pippinides, Gonduin était un homme suffisamment dangereux pour justifier son élimination (réussie) par Pepin II entre 669 et 679¹⁸⁶.

Au regard de ces faits, on constate que la gestion et le partage du territoire du massif de Stavelot durant la deuxième moitié du 7^e siècle engage des acteurs régionaux et même supra-régionaux extrêmement puissants. Doit-on y voir le signe que le terroir représentait à l'époque un enjeu économique important parce qu'il disposait de ressources précieuses ?

10. Le silence (apparent ?) des sources

D'indice en indice, on est tenté d'admettre qu'il existe une probabilité que le 7e siècle ait connu une exploitation (voire une réexploitation) de l'or en Ardenne. Cette hypothèse de travail se heurte dès lors au problème suivant: si le pouvoir mérovingien a effectivement cherché à tirer profit des ressources aurifères du sous-sol ardennais, pourquoi n'en est-il pas fait mention dans les sources écrites?

S'il est évidemment impossible de creuser cette question dans le cadre de cet article, il convient peut-être de souligner qu'il serait intéressant de relire ces sources mille fois parcourues en y traquant de nouveaux indices. Il pourrait par ailleurs être également pertinent d'inclure les sources de l'abbaye de Saint-Hubert, fondée non loin des zones aurifères du massif de Serpont.

Au-delà du réexamen approfondi des sources écrites, d'autres actions pourraient également permettre de se forger une opinion. À commencer par mobiliser toutes les ressources de l'archéologie, l'archéométrie et l'archéomatique. Bien des analyses permettraient certainement d'avancer : établir une cartographie complète des tertres, aurières et aménagements de terrains, programmer des prospections, voire des fouilles, dans ces sites et à leurs abords, établir entre eux une chronologie relative (par vallée), réexplorer la villa romaine de Montenau, les deux quadrilatères de Montenau et Amel, dater par dendrochronologie les madriers en bois signalés à leurs abords, dater d'autres fragments extraits du trou des Massotais, comparer la composition d'or natif avec celle des artefacts découverts ces dernières années et avec les pièces commandées par Wibald¹⁸⁷.

¹⁸¹ Même si N. Schroeder insiste sur le fait que le pouvoir royal établissait ses domaines à proximité des terres « de qualité » (SCHROEDER 2010, p. 32), la notion de qualité est relative et il faut bien reconnaître que, dans la vastitude ardennaise, le massif de Stavelot et ses abords n'est pas le terroir le plus accueillant surtout si on le compare, par exemple, à la région proche du *vicus* romain de Theux (HANSOTTE 1952, p. 9-11)

¹⁸² LAUWERS 2019, p. 204

¹⁸³ Werner 1980

¹⁸⁴ Noël 1991, p. 594

¹⁸⁵ Werner 1980, p. 101

¹⁸⁶ Ibid., p. 100-111

¹⁸⁷ Cette comparaison serait sans doute complexe à mettre en œuvre notamment pour des questions de datation. Non encore publiés, les résultats pour les tesselles Theux diffèrent de ceux des tesselles de Stavelot qui, eux, ont été publiés récemment (Van Wersch 2019). D'autre part il faudrait aussi pouvoir analyser les éléments traces et les comparer avec ceux présents dans le métal natif (Van Wersch, communication personnelle)

Un autre axe de recherche pourrait enfin consister à investiguer la question de l'exploitation éventuelle de l'argent, qui existerait en Ardenne en plus grandes proportions que l'or, et dont on sait qu'il commença à remplacer l'or monétaire dès le 8^e siècle.

11. Conclusion

En attendant les nouvelles données qui, espérons-le, résulteront de ces démarches, on peut déjà énumérer les avancées suivantes à propos de l'or ardennais et de ses anciens exploitants. Les groupes ardennais celtes ont, peut-être, découvert et exploité certaines ressources aurifères. La chose est moins assurée pour les populations du Haut-Empire romain. Par contre au Bas-Empire, c'est une certitude, au moins une mine d'or était en activité. Elle était proche géographiquement d'une communauté d'origine germanique d'une certaine importance, qui a constitué dans la région un noyau primitif de peuplement.

Au milieu du 7e siècle, une brusque floraison d'établissements éclôt autour de la zone aurifère du massif de Stavelot. Elle est le fait d'hommes puissants, que l'or intéresse au plus haut point et qui maîtrisent les techniques de son extraction. Les sites archéologiques proches livrent, hors contexte funéraire, des objets en or, ou porteurs d'or. Le site de l'abbaye a même livré des creusets.

L'hypothèse de l'appropriation des ressources en or du massif de Stavelot par les hommes forts du pouvoir mérovingien, si elle se confirme, permettrait d'apporter un nouvel éclairage sur des questions historiques et archéologiques majeures qui sont actuellement encore irrésolues.

Certes, en attendant, les sources demeurent silencieuses, et on doit convenir, avec René Noël, qu' « en 700, l'Ardenne des hauts plateaux se retranche toujours sur des secrets têtus¹⁸⁸». Heureusement, les légendes et la topographie murmurent. Les entende¹⁸⁹ qui pourra.

Alénus-Lecerf J.

1975, Le cimetière mérovingien de Hamoir, I, Bruxelles, Service national des fouilles.

1978, Le cimetière mérovingien de Hamoir, II, Bruxelles, Service national des fouilles.

1985, « le cimetière de Vieuxville. Bilan des fouilles 1980 - 1984 », Archaeologia Belgica I, 1, p. 129-131.

1986, « le cimetière de Vieuxville: quelques considérations préliminaires », dans Willems J. et Otte M. (dir.), La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan: actes du colloque international d'Amay-Liège du 22 au 24 août 1985, Liège, ULg Université de Liège, p. 181-193.

ALLAN M., PINTI D.L., GHALEB B., VERHEYDEN S., MATTIELLI N. et FAGEL N.

2018, « Reconstruction of Atmospheric Lead Pollution During the Roman Period Recorded in Belgian Ombrotrophic Peatlands Cores », *Atmosphere*, 9, 7, p. 253-271.

ANTEN J.

1927, « Sur une roche particulière du plateau de la Baraque Michel », *Annales de la Société géologique de Belgique*, 50, p. B 279-B 280.

BAIX F.

1924, Etude sur l'abbaye et principauté de Stavelot-Malmédy: première partie : l'abbaye royale et bénédictine : des origines à l'avènement de S. Poppon, 1021, Paris, Edouard Champion.

BAIX F.

1951, « Saint Remacle et les abbayes de Solignac et de Stavelot-Malmédy », Revue Bénédictine, 61, 1-4, p. 167-207.

¹⁸⁸ Noël 1991, p. 593

¹⁸⁹ Que J.P. Petit, qui m'a appris à écouter, soit ici remercié

BARBIER J.

2016, « Rois et forêts en Lotharingie pendant le premier Moyen Âge. L'Ardenne berceau de la forestis ? », dans Pauly M. et Pettiau H. (dir.), La forêt en Lotharingie médiévale/Der Wald im mittelalterlichen Lotharingien. Actes des 18es Journées Lotharingiennes, Luxembourg, Ossa Niederanven, p. 195-222.

BASTIN J.

1911, « Anciennes mines d'or dans l'Ardenne septentrionale », Annales du XXIIe congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique, 2, p. 639-655.

BAUDOUX A

2018, *Impacts de l'orpaillage sur les rivières ardennaises*, Mémoire de Master en Géographie, Université de Liège. BAYER C.

2003, « Remaclus », dans Hoops J., Beck H., Geuenich D., Steuer H. et Müller R. (dir.), Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, Berlin, De Gruyter, p. 485-504.

2007, « Vita Eligii » dans Hoops J., Beck H., Geuenich D., Steuer H. et Müller R. (dir.), Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, Berlin, De Gruyter, p. 461-524.

BEAUDET A.

2019, La spécialisation des métiers de la production en Gaule de 450 à 700 [en ligne], Mémoire de Maitrise en histoire, Université de Laval, Québec.

BERTHOLET P.

1983, « Les sites gallo-romains de la commune de Theux découverts au XIXè siècle: Etat des connaissances et perspectives de recherche », dans Bertholet P., Lausberg P., Marcolungo D. et Pirnay L. (dir.), Le temple gallo-romain de Juslenville et l'occupation antique de Theux. Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, p. 9-79.

BERTHOLET P. et HOFFSUMMER P.

1986, « L'église-halle des Saints Hermès et Alexandre à Theux. Histoire et archéologie d'un édifice singulier », *B.S.V.A.H.*, LXV, p. 5-308.

BORMANN M.

1842, Beitrag zur Geschichte der Ardennen, Trier, Druck und Commissions-Debit der Fr. Lintz'schen Buchhandlung,.

BOSQUET D., MATHIEU S. et COLLETTE O.

2004, « Baelen/Baelen: atelier de métallurgistes gallo-romains au lieu dit "Corbusch" », *Chronique de l'Ar-chéologie Wallonne*, 12, p. 104-107.

BOULVAIN F. et VANDENBERGHE N.

2018, « An Introduction to the Geology of Belgium and Luxembourg », dans Demoulin A. (dir.), [en ligne] Landscapes and Landforms of Belgium and Luxembourg, Cham, Springer International Publishing, p. 9-33.

BOUVETTE A. D'OTREPPE DE

1852, « Rapport. Découvertes et fouilles », Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, I, p. 437-448.

1862, « Fouilles à Chèvremont », Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, V, p. 241-244.

1863a, « Fouilles nouvelles à Chèvremont », Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, VI, p. 19-22.

1863b, « Rapport complémentaire sur les fouilles de Chèvremont », Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, VI, p. 75-76.

Bovy J.-P.

1839, Promenades historiques dans le Pays de Liège: tome II., Liège, Imprimerie de P.-J. Collardin.

Breuer

1911, « Die Goldvorkommen in der Gegend von Malmedy und ihre geologischen Grundlagen », *Der Erzbergau*, 7, p. 34.

Breuer J.

1947, « Chèvremont (prov. de Liège) », Archéologie, 1, p. 127-128.

BRULET R.

2008a, « Fortifications de hauteur et habitat perché de l'Antiquité tardive au début du haut Moyen-Age, entre Fagne et Eifel », dans Hoeper M. (dir.), Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria, Berlin, Walter de Gruyter, p. 13-70.

2008b, Les Romains en Wallonie, Bruxelles, Racine.

Bruni Y. et Hatert F.

2017, « Étude minéralogique de l'or et de ses minéraux accompagnateurs sur le pourtour du massif cambroordovicien de Serpont, Belgique », *Bull. Soc. Roy. Sc. de Liège*, 86, p. 113-168.

CAHEN-DELHAYE A.

1984, « Fouilles récentes dans les fortifications de l'Age du fer en Belgique », dans Cahen-Delhaye A., Duval A., Leman-Delerive G. et Leman P. (dir.), [en ligne] Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France : les fortifications de l'Age du Fer : Actes du sixième colloque tenu à Bavay et Mons. Revue du Nord. Numéro spécial hors série, Association française d'étude de l'Age du Fer, p. 151-165.

1985, « La région de Houffalize à l'âge du fer », dans Cercle SEGNIA (dir.), Art religieux, histoire et archéologie au pays de Houffalize, Nivelles, Cercle Segnia, p. 61-75.

1998, « Rites funéraires au sud de l'Ardenne belge », Revue archéologique de Picardie, 1, 1, p. 59-70.

CAUUET B.

1999, « L'exploitation de l'or en Gaule à l'Age du Fer », dans CAUUET B. (dir.), L'or dans l'Antiquité: de la mine à l'objet, Bordeaux, Fédération Aguitania, p. 31-92.

2005, « Les mines d'or antiques d'Europe hors péninsule Ibérique. État des connaissances et travaux récents », *Pallas*, 67, p. 241-291.

CORBIAU M.-H.

1979, « Les ruines de Drossart à Membach », Archaeologia Belgica, Varia v, 213, p. 139-141.

2009, « Waimes/Robertville: la "Via Mansuerisca"» et son charroi, nouveaux éléments de chronologie », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 16, p. 129-130.

2017a, Les voies romaines par la Wallonie. La voie Bavay - Trèves, SPW / Editions.

2017b, Les voies romaines par la Wallonie. La voie Metz - Tongres, SPW / Editions.

2017c, Les voies romaines par la Wallonie. La voie Reims - Cologne, SPW / Editions.

CORBIAU M.-H. et YANTE J.-M.

2010, « le réseau routier antique: adaptation, survie, déclassement au moyen âge. L'exemple d'itinéraires entre Arlon et la Meuse. », dans Yante J.-M. et Bultot-Verleysen A.-M. (dir.), Autour du « village »: établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin, IVe-XIIIe siècles : actes du colloque international « autour du village médiéval » de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, Institut d'études médiévales, p. 199-217.

DAUCHOT-DEHON M., STRYDONCK M., HEYLEN J., GILOT G., FRIX F., DEVOS J. et BAETEMAN C.

1986, « date carbone-14 concernant la gélogie en Belgique », BSBG, 4, 95, p. 287-300.

DE RAUW H.

1912, « L'or en Ardenne », Annales de la Société géologique de Belgique, 40, p. 104-114.

1919, « Les alluvions aurifères de la Haute Belgique », Annales de la Société géologique de Belgique, 43, p. 104-114.

DE VLEESCHOUWER F., GÉRARD L., GOORMAGHTIGH C., MATTIELLI N., LE ROUX G. et FAGEL N.

2007, « Atmospheric lead and heavy metal pollution records from a Belgian peat bog spanning the last two millenia: Human impact on a regional to global scale », *The Science of the total environment*, 377, 2, p. 282-295.

Denoël J.

2000, « Aubel et Plombières/Hombourg: scories de bas fourneaux », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 8, p. 124.

DETAILLE J. et VAN EERDENBRUGH B.

2014, Chercheurs d'or en Belgique: les miettes des miettes..., Vielsalm, chez l'auteur.

DEVROEY J.-P. et SCHROEDER N.

2012, « Beyond royal estates and monasteries: landownership in the early medieval Ardennes », *Early medieval Europe*, 20, 1, p. 39-69.

DEWALQUE G.

1896, « découverte de l'or en Ardenne », Annales de la Société géologique de Belgique, 23, p. XLIII.

DIERKENS A

2014, « Im Zentrum der karolingischen Macht im 8. Jahrhundert : Herstal, Jupille und Chèvremont », dans Pohle F. (dir.), Karl der Grosse/Charlemagne. Orte der Macht. Essays, Dresden, Sandstein Verlag, p. 210-217.

Doehaerd R.

1952, « Les réformes monétaires carolingiennes », Annales, 7, 1, p. 13-20.

Draily C., Vrielynck O. et Hanut F.

2020, « Nouvelles découvertes dans le groupe septentrional des tombelles de l'Ardenne belge. Lien avec l'Hunsrück-Eifel Kultur », dans - Archäologie in der Großregion - Beiträge des internationalen Symposiums zur Archäologie in der Großregion in der Europäischen Akademie Otzenhausen vom 12. - 15. April 2018, Nonnweiler, Europäischen Akademie Otzenhausen, p. 107-126.

Dubois Ch.

1925, « Le "Hülsburg" entre Montenau et Born », Folklore Eupen-Malmédy-St Vith., IV-2, p. 119-121.

Dudant A.

1994, « Dalhem, Pepinster, Theux: prospection archéologique sur le tracé du gazoduc Dalhem-Bastogne », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 2, p. 97-98.

DUMONT I.-M.

1979, « Première datation d'un tertre d'orpaillage en Ardenne », Glain et Salm, Haute Ardenne, 10, p. 87-88.

1980, « Orpaillage celtique à l'époque de la Tène au plateau des tailles », *Glain et Salm, Haute Ardenne*, 13, p. 42-45.

DUPONT M.

2009, « L'atelier monétaire de Trèves depuis l'Empire gaulois jusqu'à valentinien III (vers 445) », dans [en ligne] *Monnaies romaines - Monnaies de Trèves. Catalogue de l'exposition organisée à la Banque Centrale du Luxembourg*, p. 49.

EGLOFF M.

1982, « Découverte d'une enceinte quadrangulaire celtique à proximité de La Tène (Marin NE) », *Archäologie der Schweiz = Archéologie suisse = Archeologiasvizzera*, 5, p. 110-114.

ESSER Q.

1880, « Die Hügel bei Montenau », Monatsschrift für die Geschichte Westdeutschlands, 6, p. 594-597.

ESTIOT S. et ZANCHI P.

2014, « De Lyon à Trèves. L'ouverture de l'atelier de Trèves à l'époque tétrarchique et ses premières émissions : monnaie radiée et monnaie d'or (293-295 apr. J.-C.) », Revue Numismatique, 6, 171, p. 247-296.

FAGNOUL K.

1966, « Die Hulsburg am rande des Wolfsbusch », Zwischen Venn und Schneifel, 7, 2è année, p. 75-76.

FAIDER-FEYTMANS G.

1977, « Les bronzes mithriaques d'Angleur », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1975, 1, p. 195-199.

Fоск **H**.

2018, « Baelen/Baelen :campagne de fouilles 2017 sur le site de Nereth », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 26, p. 100-103.

FOCK H., BERNARDY DE SIGOYER S. DE, HENRARD D. et COLLETTE O.

2013, « Baelen/Baelen : artisanat paléométallurgique à "Horren" », Chronique de l'Archéologie Wallonne, 21, p. 160-163.

2014, « Baelen/Baelen : atelier rural paléométalurgique et établissement rural sur le site de Nereth 2 », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 22, p. 168-171.

2015, « Baelen/Baelen : occupations du Haut- et du Bas-Empire à Nereth 2 », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 23, p. 179-184.

Frébutte C. et Masson-Loodts I.

1999, « Lontzen: bâtiment gallo-romain au "Trotzenburg" », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 7, p. 83-85. Frere H.

1986, « Les monnaies mérovingiennes du pays mosan », dans Willems J. et Otte M. (dir.), La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan: actes du colloque international d'Amay-Liège du 22 au 24 août 1985, Liège, ULg Université de Liège, p. 269-277.

GAVA G

2002, « Stavelot/Stavelot : céramique du Bas-Empire à Challes », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 10, p. 115-116.

GEORGE P.

1996, « Saint Remacle, évangelisateur en Ardenne (ca. 650): mythe et réalité », dans Henneau M.-E. et Massaut J.-P. (dir.), *La christianisation des campagnes : actes du colloque du C.I.H.E.C. (25-27 août 1994)*, Bruxelles, Institut historique belge de Rome, p. 47-70.

2000, « Autour de Stavelot-Malmedy (VIIe-Xe siècles) », dans Pauly M. et Pettiau H. (dir.), L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (Ve - IXe siècle): actes des 10es journées lotharingiennes, 28-30 octobre 1998, centre universitaire de Luxembourg, Luxembourg, Section historique de l'Institut Grand-Ducal du Luxembourg, p. 319-338.

2003, « Saint Remacle de Malmedy et de Stavelot. Entre mythe et réalité », dans Bossche B.V. den (dir.), Les moines à Stavelot-Malmedy du VIIe au XXIe siècle: actes du colloque « Le Monastère de Wavreumont dans l'histoire » (1-3 mars 2001), Stavelot, Abbaye de Stavelot, p. 19-32.

GEUKENS F.

1986, « Commentaire à la carte géologique du Massif de Stavelot. », Aardkundige Mededelingen, 3, p. 15-30.

2007, « Short Note: Les sources de Spa et la fenêtre de Theux », Geol. Belg., 10, p. 127-130.

2008, « Courte Note : Des structures tectoniques identiques des deux côtés de la faille de Theux dans la région de Tiège », Geol. Belg., 11, p. 239-241.

GILLET J.-C.

1969, « Les gisements aurifères de Belgique. Etude archéologique et géologique », Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les chercheurs de Wallonie », 21, p. 121-163.

1973, « Les antiques exploitations aurifères du massif cambrien de Serpont », Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les chercheurs de Wallonie », 22.

1976, Les chercheurs d'or en Ardenne, Gembloux, Duculot.

GILOT E.

1997, « Index général des dates Lv. Laboratoire du carbone 14 de Louvain/Louvain-la-Neuve », *Studia Praehistorica Belgica*, 7.

Godfroid J.

1980, Etude géomorphologique des vestiges d'orpaillage dans le bassin de la Haute Amblève, chez l'auteur, S. l.

Goemaere E., Demarque S., Dreesen R. et Declercq P.-Y.

2016, « The Geological and Cultural Heritage of the Caledonian Stavelot-Venn Massif, Belgium », *Geoheritage*, 8, 3, p. 211-233.

GOFFIOUL C.

2004, « Baelen/Baelen: site d'habitat gallo-romain à Nereth », Chronique de l'Archéologie Wallonne, 12, p. 107-109.

GOFFIOUL C., FOCK H., HANUT F., GOEMAERE É. et THIÉBAUX A.

2016, des « barbares » dans l'empire romain, Namur, SPW-Département du Patrimoine.

GRAILET L.

2001, « Qui exploita l'or en Ardenne ? », Bulletin du Cercle d'Histoire et d'Archéologie, Segnia, 2, 26, p. 50-74.

GUILLALIME A

2013, L'archéologie en Wallonie: les âges de métaux, Namur, Inst. du patrimoine wallon.

GUILLAUMET J.-P.

2016, « Le soin aux chevaux à l'époque celtique : trousses de vétérinaires et attestation du fer à cheval », *Pallas. Revue d'études antiques*, 101, p. 53-63.

HAGEMANS G.

1854, « Rapport sur la découverte d'un cimetière franco-mérovingien, à Seraing », Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, II, p. 459-489.

HANSSEN E. et VIAENE W.

1979, « Données minéralogiques sur les paillettes d'or de la bordure S. et S. E. du Massif de Stavelot. », *BSBG*, 3, 88, p. 225-235.

HANUT F., GOEMAERE E., THIEBAUX A. et GOFFIOUL C.

2013, « Baelen/Baelen : l'établissement rural germanique de Nereth. Synthèse de l'étude du mobilier archéologique », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 20, p. 150-156.

HAVARD H

1896, *Histoire de l'orfèvrerie française / par Henry Havard,...*, Paris, Ancienne Maison Quantin Librairies-Imprimeries réunies.

HECKING A.

1875, Geschichte der Stadt und ehemaligen Herrschaft St. Vith, Reproduction de l'édition de 1875, Bruxelles, Culture et civilisation.

HENRARD D. et LÉOTARD J.-M.

2011, « Liège au Haut Moyen Âge : un état de la question », dans *Proceedings of the 60th Sachsensymposion*, Maastricht, p. 47-54.

HOFFSUMMER-BOSSON A.

1988, « Chèvremont: l'apport des sources archéologiques », dans Hoffsummer-Bosson A. (dir.), Chèvremont, un tricentenaire un millénaire, 987-1688-1988. Actes du colloque tenu à Chèvremont le 22 avril 1988, Liège, Maison Curtius, p. 71-87.

JACOBS E.P.

1954, Les aventures de Blake et Mortimer. Le mystère de la grande pyramide. Le papyrus de Manethon, Les Editions du Lombard, .

1955, Les aventures de Blake et Mortimer. Le mystère de la grande pyramide. La chambre d'Horus, Les Editions du Lombard, .

1974, Les aventures de Blake et Mortimer. Le rayon « U », Les Editions du Lombard, .

La Meuse

1899, « Découvertes archéologiques », La Meuse - Journal de Liège et de la Province.

LAUWERS C.

2016, « Les pratiques monétaires du haut Moyen Âge d'après les sources narratives », Bulletin du cercle d'Etudes Numismatiques, 53, 2, p. 3-12.

2019, « Les pouvoirs émetteurs mérovingiens », BSGPA, XIV, 7, p. 198-209.

LEFEVRE P. et HATERT F.

2003, « Or natif, arsénopyrite et minéraux secondaires dans les quartzites devilliens de Hourt, massif de Stavelot, Belgique », Geol. Belg. [en ligne].

LEUSCH A., LOUIS X. et PECHEUR F.

2012, « "Lontzen/Lontzen : deux ateliers de réduction du minerai de fer à proximité du bâtiment gallo-romain du « "Trotzenburg" »" », Chronique de l'Archéologie Wallonne, 19, p. 144-145.

LOHEST M.

1896, « Sur les recherches d'or en Ardenne », *Annales de la Société géologique de Belgique*, 23, p. LXXXV.

2014, Les noms de rivières en Wallonie y compris les régions germanophones: dictionnaire analytique et historique, Louvain, Peeters.

Marcolungo D.

1983, « Le temple gallo-romain de Juslenville (Theux) - Synthèse des recherches », dans Bertholet P., Lausberg P., Marcolungo D. et Pirnay L. (dir.), Le temple gallo-romain de Juslenville et l'occupation antique de Theux. Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, p. 209-228.

MERTENS I.

1965, « Vaux-sous-Chèvremont », Archéologie, 1, p. 23.

1966, « Vaux-sous-Chèvremont », Archéologie, 1, p. 17.

1967, « Vaux-sous-Chèvremont », Archéologie, 1, p. 13.

MIGNOT P.

- 2006, « Le peuplement médiéval au sud de la Meuse. Le cas de Logne », dans *Mélanges André Matthys*, p. 140-155.
- 2009, « L'Ardenne à la fin du Haut Moyen Âge ou comment un territoire en marge se retrouve au centre », dans Ruralia. Colloque, Klápště J., Sommer P. et De Meulemeester J. (dir.), Medieval rural settlement in marginal landscapes: 8th 14th September 2007, Cardiff, Wales, U.K., Turnhout, Brepols, p. 205-217.
- 2015, « Métiers d'artisan dans les abbayes ardennaises de Saint-Hubert et Stavelot-Malmedy (viie-xiie siècle) », Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA, Hors-série n° 8, p. 1-13.

Moressée G.

1920, « Sur la présence de métaux précieux en Ardenne », *Annales de la Société géologique de Belgique*, 44, p. B 202.

MUELLER-KEHLEN H.

1973, Die Ardennen im Frühmittelalter: Untersuchungen zur Königsgut in eine karolingisch Kernland., Goettingen, Vandenhoeck & Ruprecht.

NEKRASSOFF S.

- 1986, La Vequée: contribution à l'histoire des voies de communication, Université de Liège ULg, Faculté de Philosophie et Lettres, Liège.
- 1994, « La Vequée et les autres voies de communication du haut plateau », dans Quenon J., Schumacher R. et Streel M. (dir.), Les hommes et les Hautes-Fagnes/ Die Menschen und das Hohen Venn, A.S.B.L. Haute Ardenne, p. 32-41.
- 2018, Le Pavé Charlemagne: faits & hypothèses au sujet du plus vieil itinéraire fagnard, Waimes, Haute-Ardenne asbl.

NEURAY B.

2016, « Stavelot/Stavelot : nouvelle chronologie des bâtiments monastiques du Haut Moyen Âge et découverte d'un sarcophage mérovingien », Chronique de l'Archéologie Wallonne, 24, p. 168-172.

NEURAY B. et LAMBOTTE B.

2009, « Stavelot/Stavelot: ancienne abbaye, vestiges du milieu du VIIe siècle jusqu'à 881 », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 16, p. 121-125.

NEURAY B., LAMBOTTE B., VAN WERSCH L. et LONGUEVILLE S. DE

2011, « Stavelot/Stavelot : la céramique médiévale liée aux premières occupations de l'abbaye », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 18, p. 121-125.

Noël R.

1991, « Moines et nature sauvage dans l'Ardenne du haut Moyen Age: saint Remacle à Cugnon et à Stavelot-Malmédy », dans *Villes et campagnes au Moyen Age: mélanges Georges Despy*, Liège, Editions du Perron, p. 563-598.

Ozer A.

2000, « Pourquoi Remacle à Stavelot-Malmedy ? Explication géologique », dans Pauly M. et Pettiau H. (dir.), L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (Ve - IXe siècle): actes des 10es journées lotharingiennes, 28-30 octobre 1998, centre universitaire de Luxembourg, Luxembourg, Section historique de l'Institut Grand-Ducal du Luxembourg, p. 339-340.

PION C. et LOICQ S.

2011, « Lontzen/Lontzen : fouilles préventives aux abords d'un habitat gallo-romain », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 18, p. 116-117.

POLROT F. et Pelzer B.

2007, « Baelen/Baelen: traces de métallurgie d'époques anciennes encore indéterminées », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 14, p. 128-129.

2008, « Pepinster/Soiron: concentration de scories au lieu-dit "Tribomont" », Chronique de l'Archéologie Wallonne, 15, p. 153.

2011a, « Baelen/Baelen : petite concentration d'artefacts à "Corbusch" », Chronique de l'Archéologie Wallonne, 18, p. 108.

2011b, « Baelen/Baelen : réduction de minerai de fer à "Corbusch" », Chronique de l'Archéologie Wallonne, 18, p. 151.

2011c, « Herve/Grand-rechain : réduction de minerai de fer à "Haumont" », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 18, p. 151.

2017, « Dison/Andrimont : déchets de sidérurgie », Chronique de l'Archéologie Wallonne, 25, p. 120.

PONCIN L.A.

1925, « Beitrag zu den Ausgrabungen der Villa Romana in Montenau », Folklore Eupen-Malmédy-St Vith., IV-2, p. 101-106.

RAEPSAET G., DEMAIFFE D. et RAEPSAET-CHARLIER M.-T.

2015, « La production, la diffusion et la consommation du plomb "germanique" en Gaule du Nord. Apports des isotopes du plomb. », *Vie Archéologique*, 74, p. 65-89.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T.

2011, « Plumbum Germanicum. Nouvelles données », L'Antiquité Classique, 80, 1, p. 185-197.

2017, « Une dédicace méconnue à Apollon à Theux-Juslenville, dans Signa, 6, 2017. », Signa, 6, p. 97-100.

Raepsaet-Charlier M.-T., Hanel N., Borgers K., Raepsaet G. et Vanderhoeven A.

2013, « Ein Bleibarren mit Stempel des Tiberius aus Tongern (Belgien), Atuatuca, 4, Tongeren, 2013 », *Atuatuca*, 4, p. 38-49.

RAIKEM J.

1862, « Chèvremont », Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, V, p. 1-35.

RAMSEY C.B.

2009, « Bayesian Analysis of Radiocarbon Dates », Radiocarbon, 51, 1, p. 337-360.

REIMER P.J., AUSTIN W.E.N., BARD E., BAYLISS A., BLACKWELL P.G., BRONK RAMSEY C., BUTZIN M., CHENG H., EDWARDS R.L., FRIEDRICH M., GROOTES P.M., GUILDERSON T.P., HAJDAS I., HEATON T.J., HOGG A.G., HUGHEN K.A., KROMER B., MANNING S.W., MUSCHELER R., PALMER J.G., PEARSON C., PLICHT J. VAN DER, REIMER R.W., RICHARDS D.A., SCOTT E.M., SOUTHON J.R., TURNEY C.S.M., WACKER L., ADOLPHI F., BÜNTGEN U., CAPANO M., FAHRNI S.M., FOGTMANN-SCHULZ A., FRIEDRICH R., KÖHLER P., KUDSK S., MIYAKE F., OLSEN J., REINIG F., SAKAMOTO M., SOOKDEO A. et TALAMO S.

2020, « The IntCal20 Northern Hemisphere Radiocarbon Age Calibration Curve (0–55 cal kBP) », *Radiocarbon*, 62, 4, p. 725-757.

REMY H.

1979, « les tertres d'orpaillage au plateau des tailles : mise au point », *Glain et Salm, Haute Ardenne*, 33, p. 103-104.

RENSON, DE VLEESCHOUWER, FAGEL N., MATTIELLI, NEKRASSOFF S. et STREEL M.

2007, Early Pb-Zn mining and transport revealed by elemental and lead isotopes geochemistry nearby a Late Roman to Merovingian cobbled road (Belgium). A direct application of geochemistry to archaeology.

RENSON V., FAGEL N., MATTIELLI N., NEKRASSOFF S., STREEL M. et DE VLEESCHOUWER F.

2008, « Roman road pollution assessed by elemental and lead isotope geochemistry in East Belgium », *Applied geochemistry*, 23, 12, p. 3253-3266.

RENSON V., FAGEL N., STREEL M. et DE VLEESCHOUWER F.

2005, « La Via Mansuerisca, première cause de pollution dans les Hautes Fagnes ? », *Miscellanea Faniae*, 8, p. 7.

RICHÉ P.

1996, Dictionnaire des Francs: les temps Mérovingiens, Etrepilly, Christian de Bartillat.

SARTHOY H

1903, « la légende en Ardenne, suite et fin », Revue d'Ardenne et d'Argonne : scientifique, historique, littéraire et artistique, XI, p. 145-159.

SCHROEDER N.

2010, « In locis vaste solitudinis. Représenter l'environnement au haut Moyen Âge: l'exemple de la Haute Ardenne (Belgique) au VIIe siècle ».

2015, Les hommes et la terre de saint Remacle: histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VIIe-XIVe siècle, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

2016, « L'Ardenne : appropriation, exploitation et paysages du haut Moyen Âge à 1300 », dans Pettiau H. et Pauly M. (dir.), [en ligne] *La forêt en Lotharingie médiévale/Der Wald im mittelalterlichen Lotharingien. Actes des 18es Journées Lotharingiennes*, Luxembourg, Ossa Niederanven, p. 163-191.

Schütz I.-L.

2011, Bronzes d'Angleur (Fin du lle siècle ou début du Ille siècle après J.-C.), Liège.

TIHON F.

1899, Lettre à Monsieur le Secrétaire de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire.

1909, « Theux », Annales du XXIe congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique, I, p. 57-60.

Tourneur V.

1900, « Les tombes Belgo-romaines de Pierreux-Champs (Theux), Compte-rendu du 4-12-1899 », *B.S.V.A.H.*, II, p. 277.

Van Buylaere M.

2004, « Jalhay/Sart: site de traitement du minerai », Chronique de l'Archéologie Wallonne, 12, p. 145.

Van Eerdenbrugh B.

2015, Profil Chercheurs d'or en Belgique, les miettes des miettes | Post Facebook du 20 Juin 2015 ([consulté le 16 février 2021]).

VAN WERSCH L.

2019, « les tesselles du Haut Moyen-Age de l'abbaye de Stavelot », dans Verslype L., Strivay D., Theuws F. et Van Wersch L. (dir.), [en ligne] *Early Medieval Tesserae in Northwestern Europe*, Bonn, Habelt (Verlag), p. 110-123.

VAN WERSCH L., MATHIS F. et HOFFSUMMER P.

2010, « Étude des verres du Haut Moyen Âge découverts dans l'église des saints Hermès et Alexandre à Theux », dans Balcon-Berry S. (Auteur de l'introduction), Perro F. et Sapin C. (dir.), Vitrail, Verre et Archéologie entre le Ve et le XIIe siècle, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, p. 161-171.

VANGUESTAINE M. et GUSTIN M.

2006, « Liège/Jupille-sur-Meuse : sanctuaire gallo-romain et sépultures du Haut Moyen Age », *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 13, p. 167-169.

VRIELYNCK O.

2010, Le cimetière mérovingien de Vieuxville (Ve-VIIe s.), Musée du Château Fort de Logne, .

2013, L'archéologie en Wallonie. L'époque mérovingienne, Institut du Patrimoine wallon, .

WAVREILLE B.

1987, Contribution à l'étude géomorphologique du Massif de Serpont: les vestiges d'orpaillage dans le Bassin de la Lomme supérieure, chez l'auteur, S. l.

Werner M.

1980, Der Lütticher Raum in frühkarolingischer Zeit: Untersuchungen zur Geschichte einer karolingischen Stammlandschaft, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.

WERY A.

1948, « Résultats des récentes recherches pour or primaire dans le Paléozoïque du sud de la Belgique », *BSBG*, 3, 57, p. 280-297.

WITVROUW J., GAVA G. et DARDENNE L.

2003, Le Thier d'Olne à Engis. Centre domanial du Haut Moyen Age, Cercle archéologique Hesbaye-Meuse. Westeels I.

2006, Vie de saint Éloi, Noyon, Confrérie des Marguilliers de Saint-Éloi.



Cet ouvrage rassemble les contributions d'amis et collègues amateurs de patrimoine, archéologues, historiens et anciens élèves (clin d'œil particulier), tous aussi passionnés que l'est Patrick Hoffsummer, et qui ont tenu à participer à cette œuvre collective remise à l'occasion de sa retraite en qualité de Professeur de l'Université de Liège. Chacun a exploité un sujet qui le liait à de bons souvenirs et d'expériences passées avec lui. Ainsi, au travers de sept grands thèmes, les articles développent les intérêts communs partagés avec le récipiendaire : Des hauts et des bois, Un sujet qui date, De briques et de broc, De fond en comble, Au feu !, Récits rocambolesques, Bon voyage ! Autant d'attentions qui reflètent la curiosité du Professeur Hoffsummer et l'importance qu'il porte au patrimoine.



